Eau potable
> remplacement des tuyaux en plomb.
P8

Lieux culturels
> des ateliers éducatifs pour les jeunes.
P10

Fêtes de Noël
> des animations en ville.
P30

BAYONNE

Bayonne

dossier

La navette en centre-ville : une nouvelle façon de se déplacer.

n° 129 > Décembre - Janvier

sommaire

LE MAGAZINE DE LA VIILE > n°129

Action publique
4

4 - CENTRE-VILLE > Concilier développement et qualité de vie
6 - CADRE DE VIE > Bayonne révise son plan d'urbanisme
7 - Formation : restaurer le patrimoine de la ville
8 - Eau potable : remplacement des tuyaux en plomb
9 - Sécurité maximum pour l'eau potable
10 - CULTURE > Services éducatifs : enrichir les connaissances
12 - COMMERCE > Les chèques cadeaux pour Noël
12 - POPULATION > Le nouveau recensement
13 - COMMUNICATION > Le nouveau site internet de la Ville

Dossier
15

16 - > La navette s'installe définitivement à Bayonne
Les navettes, alternatives à l'automobile
Réduire la circulation dans le centre-ville
La Navette, mode d'emploi
Une nouvelle façon de se déplacer
Témoignages

Vie de la cité
23

24 - HISTOIRE > Le premier RPIMa : une élite dans la ville
25 - ENVIRONNEMENT > Taille douce : une technique d'élagage se généralise
26 - PORTRAIT > Bénévoles au CCAS : l'histoire de tous
27 - PORTRAIT > Nicolas Majerus : "donner de la vie à son bateau"
28 - EVENEMENT > Les Lézards qui bougent préparent une tournée mondiale
30 - EVENEMENT > Noël : toute la ville s'anime

Bloc-notes > Actualité associative > Carnet Hommages > Bayonne scope
32

Directrice de la publication
>S. Durruty
Directeur de la rédaction
>R. Ruiz
Rédaction
>S. Daguin, M. Beyris, K. Danjoux, J. Gallais
Photos
>C. Pasquini, J.P. Plantey, L. Zeller
Maquette
>Néréa
Photogravure
>Flashcompo
Impression
>Cartonnages Larré
Régie publicitaire
>Supports Promotion

CENTRE-VILLE

“Concilier développement et qualité de vie”

> ENTRETIEN avec Jean Grenet, Maire de Bayonne et Député des Pyrénées-Atlantiques

> Conférence de presse pour le lancement des navettes électriques avec Jean-Pierre Veunac, directeur de la STAB.

Les navettes s’installent à partir du mois de décembre à titre expérimental et définitivement au mois de février. Quelles ont été les principales étapes de ce projet ?

Nous travaillons sur ce projet depuis quatre ans. Bayonne est l’une des premières villes à installer dans son centre-ville des navettes électriques et gratuites. La paternité de cette idée est contestée et plusieurs la revendiquent !
Depuis 1995, date de ma prise de fonction et, connaissant parfaitement cette ville où je suis né, je réside, je travaille, je suis depuis toujours convaincu qu’il faut arriver à changer les comportements. Nos rues sont étroites et n’ont pas été prévues pour la circulation automobile, beaucoup sont devenues piétonnières et, par ailleurs, le nombre de véhicules ne cesse d’augmenter. Il fallait réfléchir à une alternative qui progressivement élimine le plus possible de voitures du centre-ville.
D’où la mise en place de parcs de stationnement en couronne, autour de notre centre-ville. Seul manque aujourd’hui le parc de Tour-de-Sault dont les travaux débuteront en 2005 pour s’achever en 2006. Tous ces parcs de stationnement accompagnés des navettes gratuites doivent permettre un changement des comportements tant pour celles et ceux qui viennent travailler à Bayonne, que pour tous les chalands qui viennent faire leurs achats.
Quant aux résidants bayonnais, ils ont en plus la possibilité de stationner dans leur quartier moyennant l’achat d’une carte de résidant, opportunité qui me paraît très intéressante et mal connue.

Comment va fonctionner ce service ?

A la mi-décembre, trois navettes seront installées, les deux autres seront livrées courant février. On peut dire que le service effectif ne débutera qu’à cette date-là. Un trajet a été formalisé. Tout le centre-ville sera desservi avec un arrêt tous les 200 mètres. La durée d’attente pour prendre la navette ne doit pas a priori dépasser 6 minutes.

> “Vivre dans le centre-ville est un véritable choix de vie”

> 5 septembre : remise du Prix Claude-Popelin au maestro El Cid, meilleur lidiador de la temporada 2002 en France, par François Zumbuelh. A l’arrière plan, l’éleveur Don Victorino Martín, prêt à recevoir le Prix de la San Isidro pour le meilleur lot de toros combattus à Madrid lors de la Feria du même nom.

> Visite à Bayonne de Jacques Rigaud, président du Fonds régional pour l'art contemporain (FRAC) Aquitaine, le 4 septembre.

Cinq navettes desserviront le Grand et le Petit Bayonne. Une, non électrique, reliera en boucle la gare et la mairie. Après ces trois mois d'expérimentation grandeur nature, nous ferons le point avec toutes les parties concernées, notamment les représentants du commerce bayonnais et l'exploitant qui est la STAB.
S'il s'avère que des modifications doivent être apportées au dispositif, nous les apporterons. Bien entendu, cette opération de lancement sera accompagnée d'une grande campagne de communication à l'échelle de l'agglomération.

Bayonne se développe, de plus en plus de personnes viennent y vivre, y travailler. Comment concilier ce développement tout en conservant une bonne qualité de vie ?

Vivre dans le centre-ville est un véritable choix de vie. Les contraintes vont devenir de moins en moins nombreuses. La requalification de l'habitat, l'aménagement des espaces publics, les animations de plus en plus variées et nombreuses attirent ceux qui apprécient l'ambiance d'une ville vivante.
J'ai récemment été convié à un colloque à Paris sur la redynamisation des cœurs de ville. J'ai pu constater que Bayonne est reconnue pour la qualité de son centre urbain, la requalification des logements dans le secteur sauvegardé mais aussi pour sa politique de développement du centre-ville. De plus, une récente enquête du magazine *L'Express* classe, une fois de plus, Bayonne parmi les villes de France où il fait bon vivre. Il faut donc se donner les moyens d'optimiser des atouts reconnus par tous aujourd'hui ■

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr

> Avec Mgr Molères, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, le 20 septembre lors de la Bénédiction du bourdon de la cathédrale.

> André Rossinot, président du Parti radical, maire de Nancy, reçu à Bayonne lors de la rentrée des Radicaux, le 29 août.

DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

Bayonne révise son plan d'urbanisme

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) a été lancée par la Communauté d'agglomération de Bayonne Anglet Biarritz en mars 2003. Remanié, il sera conforme à la nouvelle loi solidarité renouvellement urbains (SRU) de décembre 2000 et à la loi urbanisme et habitat de juillet 2003. La révision de ce document d'urbanisme de la Ville de Bayonne prendra fin en 2006.

La loi dite SRU introduit une nouvelle notion dans le développement urbain. Il doit être cohérent et soucieux du développement durable*. Depuis cette loi, l'ancien plan d'occupation des sols (POS) est remplacé par le plan local d'urbanisme (PLU). Le PLU a le même rôle que le POS. Il fixe les règles générales d'utilisation des sols pour chaque parcelle publique ou privée de la commune. De plus, il définit certaines règles pour les constructions : nature, implantation, hauteur, aspect extérieur et aménagement de leurs abords. La grande nouveauté du PLU est qu'il doit être établi après l'élaboration d'un projet global d'urbanisme, conforme à la philosophie de cette nouvelle loi. Ce projet s'appelle "Projet d'aménagement et de développement durable" (PADD). Il expose les orientations de la municipalité pour les années à venir en matière d'urbanisme et doit favoriser le renouvellement urbain sans négliger la qualité architecturale et environnementale de la ville. Ce document obligatoire est destiné à l'ensemble des citoyens. Il sera établi en concertation avec eux à travers des réunions publiques.

Les objectifs de la révision du PLU

Les objectifs de la révision sont, selon les quartiers :

- Développer l'offre en logements sur la commune en ouvrant de nouveaux territoires à l'urbanisation (zones d'Habas, du Prissé…).

"L'un des enjeux majeurs : la construction de **nouveaux logements**".

> ENTRETIEN avec Jean-René Etchegaray, adjoint au maire, délégué à l'aménagement urbain, à l'environnement et au développement durable

> Deux mille logements ont été créés depuis 1994.

Bayonne Magazine : pourquoi réviser le Plan local d'urbanisme à Bayonne ?
Jean-René Etchegaray : ce document d'urbanisme doit être adapté aux nouvelles exigences de la loi. Il est évolutif et doit intégrer de multiples données : économiques, sociales, démographiques… Cette révision nous permet d'élaborer un état des lieux. De là, nous pourrons analyser ce qui va ou non et ouvrir des perspectives dans le cadre d'un projet global pour la Ville. A Bayonne, un grand nombre de secteurs sont en devenir, la révision est indispensable afin de mieux envisager leur développement.

B.M. : quels sont les objectifs de la révision du PLU ?
J.R. E. : à Bayonne, l'un des enjeux majeurs est la construction de nouveaux logements. Deux mille cent logements ont été créés depuis 1994, mais la demande reste importante. La Ville doit s'organiser pour répondre à ce besoin, acquérir des terrains et les vendre à bas prix. Des études sont en cours afin de décider de ces zones propices à une urbanisation, que ce soit pour des logements ou des locaux professionnels. Ces choix se feront dans un souci d'équilibre : mixité sociale, respect des espaces naturels, cohérence des transports.

B.M. : quels seront, pour Bayonne, les grands changements de cette révision ?
J.R. E. : la nouvelle loi SRU intègre en grande partie des préoccupations que la Ville de Bayonne avait déjà. Elle impose par exemple que 20% des logements de la Ville soient des logements sociaux. Bayonne est bien au-dessus de ce seuil puisqu'ils représentent près de 30% des logements de la Ville. Les nouvelles dispositions de cette loi vont être très utiles pour les quartiers en devenir, comme les bords de l'Adour, afin d'élaborer une vraie réflexion autour de leur développement.

■ Permettre un renouvellement urbain des secteurs peu valorisés, comme le site des rives d'Adour ou le plateau Saint-Etienne.

■ Améliorer le cadre de vie dans les quartiers Saint-Esprit ou Saint-Bernard en poursuivant les aménagements piétonniers, le développement des pistes cyclables et l'amélioration de la circulation et du stationnement.

■ Réfléchir au traitement des entrées de la ville pour sécuriser les accès et installer des voies de circulation réservées aux transports en commun et vélos.

■ Réglementer la construction dans les quartiers comme celui des Arènes, du Polo-Beyris ou de Saint-Léon afin de préserver les caractères des villas et jardins.

■ Préserver les espaces naturels.

Dans un premier temps, la Ville a choisi, après appel d'offre, un cabinet privé chargé de dresser un bilan de l'évolution de Bayonne. Il sera utile pour l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable. Début 2006, le projet de PLU sera défini et soumis à enquête publique. Un commissaire enquêteur examinera le projet, recevra les habitants et les associations. Le PLU entrera en vigueur à l'automne 2006. D'ici là, les projets de construction sont soumis au document d'urbanisme approuvé en 2001 ■

*Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

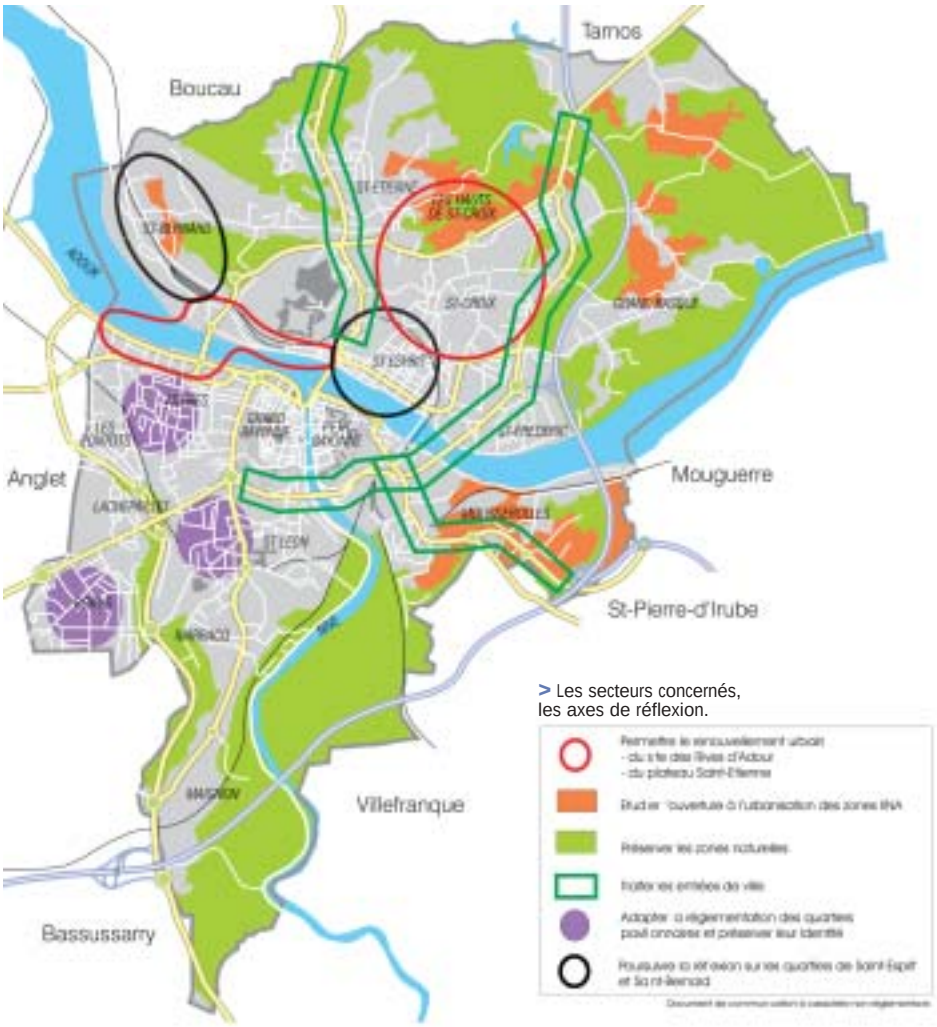

> Les secteurs concernés, les axes de réflexion.

FORMATION

Trouver sa voie en restaurant le patrimoine

La Ville fait appel à un organisme de formation pour la rénovation de son patrimoine. Douze stagiaires se forment à différents métiers du bâtiment sur le chantier du Pavillon Lautrec.

Suite au succès l'an passé de la restauration du bastion des Vieilles Boucheries par un chantier-école, la Ville a de nouveau fait appel à l'Association de formation professionnelle pour adultes (AFPA) dans le cadre de la rénovation de la façade ouest du Pavillon Lautrec situé rue Lautrec face aux fossés des remparts du Grand-Bayonne.

Ce chantier commencé au mois de juin, prendra fin en décembre. Ce sont donc douze stagiaires qui rénovent ce bâtiment : chômeurs en fin de droits, RMistes ou jeunes non qualifiés. Cette volonté de la Ville s'inscrit dans une double démarche : continuer la restauration de son patrimoine tout en formant des personnes en situation de précarité professionnelle. Ce stage va leur permettre de découvrir les différents métiers du bâtiment, de les initier à la maçonnerie et la taille de pierre avec 350 heures de pratique et 350 heures de cours théoriques. Dans un premier temps, ils ont identifié les pierres détériorées de la corniche. Dans un second temps, ils ont été formés à la taille de nouvelles pierres et aux techniques de jointage de ces pierres.

Le chantier se termine par l'application d'un enduit sur le reste de la façade.

Pendant cette formation, chacun d'entre eux doit effectuer deux semaines de stage en entreprise pour obtenir une pré-qualification validée par le ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité et reconnue par les professionnels.

A la suite de cette formation et en fonction du stagiaire, des formations qualifiantes sont proposées pour terminer le parcours.

Pour la réalisation de ce stage, la Ville de Bayonne a pris financièrement à sa charge la matière d'œuvre, l'outillage, l'échafaudage et le matériel de location pour un coût total de 18 977 euros HT.

EN SAVOIR PLUS sur le chantier du Pavillon Lautrec : www.ville-bayonne. fr

EAU POTABLE

Le remplacement des tuyaux en plomb

La Ville est en avance sur le calendrier : en quatre ans, elle a remplacé plus de la moitié des branchements en plomb pour respecter la directive européenne "eau potable" du 3 novembre 1998. L'eau à Bayonne est en dessous du seuil maximum de plomb autorisé aujourd'hui.

> 7% de notre consommation quotidienne en eau potable sont utilisés pour l'alimentation et la boisson.

Cette directive européenne impose une baisse de la quantité de plomb dans l'eau potable. Elle fixe un maximum de 25 microgrammes par litre d'eau pour cette année. L'eau à Bayonne est en dessous de ce seuil. Pour 2013, le seuil maximum autorisé passe à 10 microgrammes. Dans cette perspective, la Ville a réagi rapidement et dès 1996 une étude a précisé que 8500 branchements devaient être changés (soit 90% des branchements). C'est au contact des branchements qui relient la canalisation générale au compteur de l'usager que l'eau pourrait se charger en plomb. La collectivité est intervenue sur ces branchements pour faire baisser la teneur en plomb dans l'eau délivrée aux usagers. En 1999, les premiers travaux ont été effectués dans les établissements publics qui accueillent des personnes sensibles : écoles, crèches, hôpitaux, maisons de retraite. Dans un deuxième temps, la Ville s'est organisée pour optimiser les travaux. Dans plusieurs quartiers, les canalisations devaient être remplacées (en principe tous les cinquante ans). Ces travaux ont été groupés avec le changement des branchements. Parallèlement, la Ville a profité de la requalification de certaines rues (comme la rue Port-de-Castets) pour se greffer sur les travaux. Les autres branchements ont été rénovés quartier par quartier, de manière systématique.

Remplacer les tuyaux en plomb : **une obligation** pour les particuliers.

La directive de 1998 sur l'eau potable s'adresse aussi aux particuliers. En 2013, les établissements privés recevant du public comme les restaurants mais aussi les propriétaires d'immeuble et les maisons individuelles devront s'y conformer. Un grand nombre de logements anciens possède des tuyauteries en plomb car avant 1940, le plomb était le matériau privilégié pour réaliser les canalisations privatives. La ville n'est pas chargée de réhabiliter ces canalisations, mais elle a une obligation d'informer et de sensibiliser les particuliers au respect de la directive qui sera opposable dès 2013. Un système de clapet anti-retour est installé sur chaque compteur pour déterminer si le plomb dans l'eau provient des tuyaux gérés par la Ville ou par le particulier. Des contrôles seront effectués par la DASS (Direction des affaires sanitaires et sociales) au robinet des habitations et lieux privés dès 2003.

Deux systèmes utilisés pour réduire le plomb

Dans la plupart des cas, les tuyaux en plomb ont été remplacés par une tuyauterie en plastique. Mais dans des rues commerçantes ou très fréquentées, une autre solution a été retenue afin de limiter la durée et l'ampleur des travaux. Un chemisage plastique a été inséré à l'intérieur des tuyaux en plomb, faisant office de protection entre le tuyau d'origine et l'eau. Ce système ne nécessite que deux petites ouvertures, à chaque extrémité du tuyau.

La moitié des tuyaux remplacés

Aujourd'hui, en quatre ans, 4500 des 8500 branchements ont déjà été remplacés. Ces réhabilitations sont terminées sur 90% du nord de la ville, de même sur le Petit Bayonne et certaines rue du Grand-Bayonne. Cette anticipation de la Ville a permis d'organiser les travaux de manière à déranger le moins possible les Bayonnais et à minimiser les coûts. Ils n'auront que peu d'impact sur les factures d'eau. Parallèlement, la Ville achève actuellement le remplacement des canalisations intérieures de ses bâtiments publics ■

Le savez-vous ?

Consommation minimale d'eau en milieu urbain
(en % par jour et par personne).

- Alimentation et boisson 7%
- Vaisselle 13%
- Linge 14%
- Hygiène corporelle 33%
- Sanitaire 20%
- Divers 13%

(Source : le droit à l'eau. Henri Smets. Académie de l'eau. 2002)

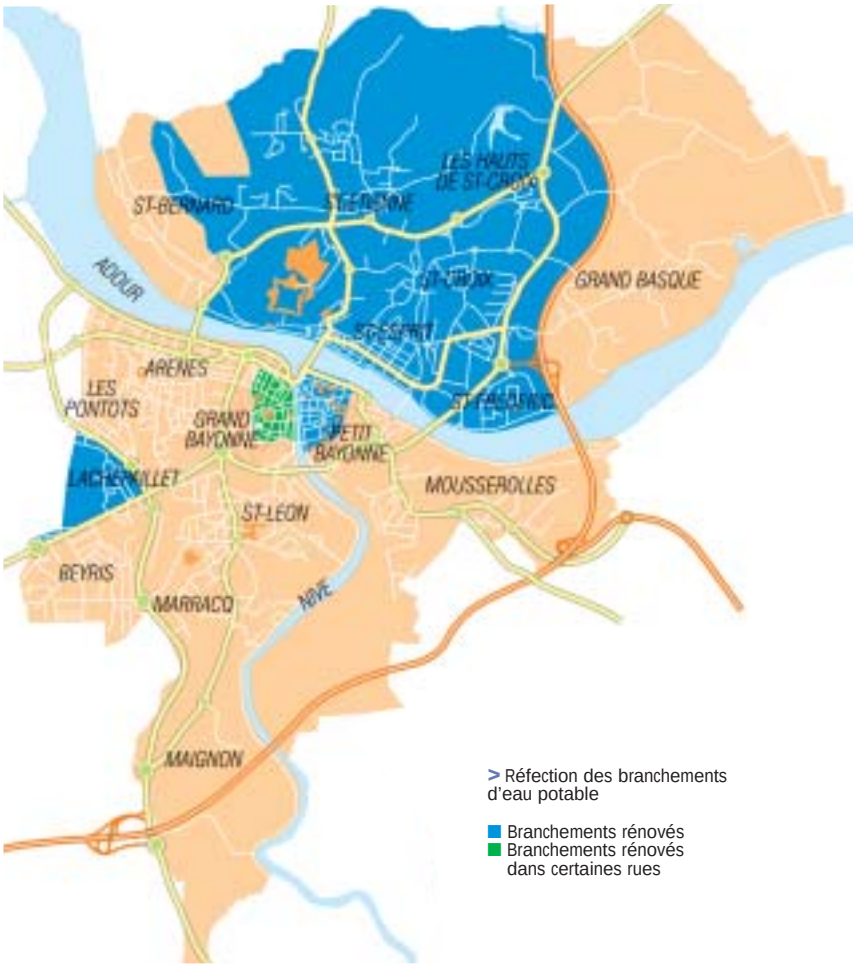

> Réfection des branchements d'eau potable

■ Branchements rénovés
■ Branchements rénovés dans certaines rues

"L'eau est traitée avec une sécurité maximum".

> ENTRETIEN avec Jean-Claude Boustingorry, adjoint au maire, délégué aux finances et à la politique de l'eau

Bayonne Magazine : quel est l'avantage pour les Bayonnais d'avoir une gestion de l'eau assurée par la Ville à travers une régie des eaux ?

J.C. Boustingorry : dans le cadre de l'exercice de leurs compétences, les villes ont souvent le choix entre plusieurs modes de gestion. Lorsqu'elles confient cette gestion, on parle de délégation de service public, lorsqu'au contraire, elles exploitent "en direct", on parle de régie. La Ville de Bayonne a choisi d'exploiter le service de l'eau sous le mode de la régie, et fait remarquable, elle est propriétaire de ses ressources (les sources du Laxia et de l'Ursuya) qui lui assurent 90% de la production d'eau nécessaire à couvrir ses besoins.
L'avantage de l'exploitation en régie c'est évidemment d'être maître de son destin et de ses tarifs. Cela ne signifie pas pour autant que tout est gratuit, la vocation de la régie n'étant pas la recherche de résultats bénéficiaires, mais davantage une recherche d'équilibre financier.

B.M. : La Ville de Bayonne gère t-elle seule son eau potable ?

J.C. B. : la Régie des eaux n'est pas repliée sur elle-même. Dans le cadre d'interconnexions, elle rétrocède une partie de ses ressources à diverses communes regroupées dans le syndicat de la Nive (35% de leurs besoins). A l'inverse, la Régie s'approvisionne auprès du syndicat de l'usine de la Nive pour compléter sa production en particulier en période de pointe. La Ville de Bayonne est membre de ce syndicat. Enfin, d'importantes discussions sont aujourd'hui engagées avec les communes limitrophes des Landes qui disposent de ressources dans leurs sous-sols.

B.M. : quelles sont les actions menées par la Régie des eaux pour obtenir une eau de bonne qualité ?

J.C. B. : si l'eau sert principalement à l'hygiène et au confort (santé-logement), la petite partie qui sert à l'alimentation et à la boisson doit impérativement être de très bonne qualité. Pour atteindre cette qualité, il existe aujourd'hui des moyens techniques sophistiqués qui permettent soit un filtrage puissant (y compris par membrane comme à l'usine de la Nive), soit d'ôter le fer ou le manganèse contenu dans l'eau brute. L'eau traitée arrive alors chez le consommateur avec une sécurité maximum confirmée par les nombreuses analyses effectuées tout au long du processus de prélèvement et de fabrication. Et si parfois son goût n'est pas totalement neutre, cela est essentiellement dû à des mesures de protection pour son transport, notamment dans le cadre de Vigipirate où il est fait obligation de surdoser le chlore à des fins préventives.
Enfin, il est important pour la Ville de s'assurer en permanence des ressources multiples au cas où l'une d'entre elles serait atteinte par une pollution. Les sources du Laxia et de l' Ursuya produisent une eau sans aucun traitement. L'usine de la Nive produit une eau "de surface" (prélèvement dans la Nive). Nos voisins landais ont essentiellement des nappes phréatiques, et donc une eau de sous-sol.

SERVICES EDUCATIFS

Un outil essentiel pour l'enrichissement des jeunes

Les cinq principaux lieux culturels de la Ville disposent d'un service mis à la disposition des élèves issus de Bayonne ou d'ailleurs. Leur rôle : développer des activités proposées pendant le temps scolaire pour enrichir et illustrer les cours des enseignants. Les activités organisées par ces différents services éducatifs s'adressent aux classes de la maternelle jusqu'aux BTS. Elles sont gratuites pour les élèves scolarisés à Bayonne.

> Au Musée Basque : transmettre la mémoire de Bayonne et les traditions.

Musée Basque et de l'histoire de Bayonne et Archives municipales

Le service éducatif du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, nommé Argitu (la lumière en basque) et celui des Archives municipales ont été créés conjointement par l'Education nationale et la Ville de Bayonne, respectivement en 1988 et 2000. Ces deux services travaillent le plus souvent ensemble avec la même volonté : transmettre la mémoire de Bayonne et les traditions régionales afin de mieux faire comprendre aux plus jeunes le présent et la région où ils vivent. L'élaboration du projet pédagogique se construit grâce au travail commun des services éducatifs et des enseignants. Les thèmes évoluent selon la demande et certains sont incontournables : l'histoire du port de Bayonne, par exemple, racontée à travers des pièces d'archives comme des plans aquarellés illustrant les moyens mis en œuvre au XVI^{ème} siècle pour mieux maîtriser l'Adour et l'étude de tableaux du Musée basque. Autre thème souvent abordé, la conservation des gravures, parchemins, tableaux, objets. Il est illustré par deux ateliers "archiviste en herbe" et "la vie d'un objet de collection". Ou encore l'Ancien Régime, les juifs de Bayonne, la vie quotidienne à Bayonne au XVIII^{ème} siècle... Avec toujours l'idée de sensibiliser les élèves en partant de leur propre vécu. Ces activités se déroulent sur une journée ou plusieurs mois. Les plus gros projets ont abouti à la création de guides juniors avec des collégiens, à l'écriture de poésies... Des outils pédagogiques ludiques sont créés pour accompagner ces découvertes : mallette pédagogique, fiches thématiques, guides juniors...

Musée Bonnat

Le service éducatif du musée Bonnat existe depuis plus de vingt ans. Il propose aux classes, de la maternelle grande section jusqu'à l'enseignement supérieur, des visites éducatives afin de mieux faire connaître les collections permanentes et les expositions temporaires. Ces visites, dites actives, sont ludiques et adaptées à l'âge des élèves. Elles peuvent être suivies d'ateliers dont le but est d'approcher différemment les œuvres d'art en "jouant" avec elles. Les œuvres ne sont plus des objets figés mais chaque thème leur fait raconter une histoire. Ces visites actives durent entre une et deux heures et des fiches détaillées de chacune d'elles sont à la disposition des enseignants.
Quelques nouveaux thèmes proposés pour l'année scolaire 2003/2004 : "A l 'endroit, à l'envers"

> Au Musée Bonnat : des visites actives, ludiques et adaptées à l'âge de l'élève.

ou comprendre les détournements d'œuvres d'arts utilisés dans les magazines, sur des objets, à la télévision... "Le corps, objet artistique", "Une vision de la guerre"...

Muséum d'histoire naturelle

Le service éducatif du Muséum existe depuis 1995. Il travaille en partenariat avec l'Education nationale ce qui permet aux écoles d'avoir des aides pour les projets réalisés sur une année. Les activités proposées ont la particularité de se dérouler dehors, dans la nature. Les sorties peuvent être ponctuelles : la nature en ville, les barthes d'Ilbaritz, initiation à la géologie sur les falaises de Bidart... ou faire l'objet d'un travail sur une ou plusieurs années scolaires : "Un jardin à l'école", "la nature en ville".
Ces visites sur site permettent aux élèves de se familiariser avec leur environnement et d'apprendre à le respecter. Ils ont à leur disposition des outils pédagogiques pour mieux obser-ver : loupes, lunettes et des jeux pour les plus petits : le loto des odeurs, dominos feuilles, la route des épices... De nombreuses animations sont réalisées conjointement avec les services éducatifs des autres institutions culturelles de la Ville.

La bibliothèque-médiathèque

Le service éducatif de la bibliothèque propose des séances de lecture d'une ou deux heures, suivies de conversations avec les élèves. Pour les plus petits, le thème proposé cette année est "les trois petits cochons", pour les plus grands, conversations autour de la lecture de poésies. L'objectif, passer un bon moment, découvrir les livres de la bibliothèque et donner l'envie de revenir en dehors de l'école ■

La carte "Carnet de route" :

> Marie-Christine Favoreu-Dumas, adjointe au maire, déléguée à la vie scolaire et à la petite enfance.

"Cette carte, annuelle et nominative, permet aux enseignants des écoles primaires de Bayonne, d'accéder gratuitement aux différents lieux culturels de la Ville : Musée Bonnat, Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, sorties du Muséum d'histoire naturelle et visites guidées de la ville. Cette aide accompagne le "Carnet de route", véritable outil de l'apprentissage de la culture et du patrimoine, et permet aux enseignants de partager les projets pédagogiques mis en place par les services éducatifs de la Ville".

"Huit mille élèves ont participé aux ateliers".

ENTRETIEN avec Bernard Massé, adjoint au maire, délégué aux affaires culturelles

Bayonne Magazine : combien d'élèves fréquentent chaque année les services éducatifs ?
Bernard Massé : pour l 'année scolaire 2002/2003, près de huit mille élèves ont participé aux ateliers des services éducatifs de la Ville, ce qui est très positif. L'augmentation constante de ces demandes nous amène cette année à faire appel à des intervenants extérieurs afin de pouvoir y répondre.

B. M. : pourquoi est-il important de développer ces services éducatifs ?
Bernard Massé : il est essentiel que les jeunes s'approprient ces lieux culturels pour des raisons d'identité et d'enrichissement personnel. Aujourd'hui les musées consacrent un cinquième de leur budget à ces services éducatifs. Les musées évoluent et offrent des thèmes de réflexion très variés. De plus, les donations augmentent et viennent enrichir les collections de la Ville. Ce travail de fond est essentiel. C'est pourquoi nous avons mis en place le Carnet de route, réservé aux élèves bayonnais. Tous vont désormais participer au moins une fois pendant leur scolarité, aux activités éducatives de chacun des cinq lieux culturels de la Ville.

ACHATS DE NOEL

Des chèques cadeaux valables dans une centaine de commerces

> ENTRETIEN avec Gilberte Dufrêne, adjointe au Maire, déléguée au commerce

> Gilberte Dufrêne (à gauche) expliquant le principe des chèques à une commerçante.

Bayonne Magazine : quel est le fonctionnement de ces chèques cadeaux ?

Gilberte Dufrêne : ces chèques étaient réservés aux comités d'entreprise de la région. Devant le succès remporté auprès des salariés des entreprises, nous avons souhaité en faire profiter un public plus large en l'étendant aux particuliers. Cette année, l'Office de commerce propose donc cette solution à tous ceux qui manquent d'idées pour les cadeaux de Noël. Ils pourront offrir ces chèques cadeaux valables chez une centaine de commerçants du centre-ville. Ces chèques ont une valeur de 7,5 ou 15 euros et à l'occasion de Noël, pour dix achetés, le onzième est offert. Les personnes intéressées les trouvent à l'Office de commerce ou à l'Office de tourisme.

B.M. : quel est l'intérêt d'acheter ces chèques cadeaux ?

G.D. : c'est un cadeau formidable pour les fêtes, surtout quand on ne sait pas quoi offrir. Il s'agit de bons d'achat pouvant être dépensés dans plus de cent commerces de la Ville, ce qui offre un choix très varié : disques, vêtements, parfums, bijoux, restauration... On est sûr de faire plaisir. De plus, ils sont valables un an sauf évidemment pendant les périodes de soldes.

B.M. : quel est l'avantage pour les commerçants ?

G.D. : l'intérêt est que le chiffre d'affaires généré par ces chèques cadeaux, va bénéficier au commerce bayonnais. Nous espérons qu'une telle offre va inciter, encore plus, les gens à venir faire leurs courses de Noël chez nos commerçants. Cette année nous avons cent commerçants qui participent à cette opération et sûrement plus l'année prochaine ■

POUR EN SAVOIR PLUS sur les chèques cadeaux "Bayonne la belle vie"

> Office de commerce
33, rue Victor Hugo. Tél : 05 59 59 78 03

> Office de tourisme,
Place des Basques
Tél : 05 59 46 01 46

POPULATION

Le nouveau recensement

Le recensement général de la population réalisé par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) avait lieu jusqu'à présent tous les 9 ans. Dès janvier 2004, les communes de 10 000 habitants et plus seront recensées tous les ans. En effet, les techniques de l'INSEE ayant évolué, l'étude s'effectuera par sondage auprès d'un échantillon d'adresses. Ainsi, 8% de la population seront sondés chaque année. Il sera donc possible, dans une même rue, de voir les sondages s'échelonner sur plusieurs années. Les résultats de ce recensement seront connus fin 2008. Cette nouvelle méthode de collecte permettra de fournir chaque année, à partir de 2008, des résultats détaillés et récents sur la population et les logements.
A Bayonne, dix agents recenseurs accrédités viendront enquêter dans les domiciles sélectionnés (l'échantillonnage a retenu 1 800 logements) à partir du 15 janvier et jusqu'au 21 février. Les foyers recensés seront prévenus par courrier. Les questionnaires et leurs contenus demeurent inchangés. Les informations, strictement confidentielles, seront traitées par l'INSEE.

POUR EN SAVOIR PLUS sur le recensement : www.insee.fr

SITE INTERNET

Encore plus de services pour les citoyens !

Le nouveau site portail de la Ville propose plus de services pour les citoyens : guide de recherche, magazine d'information, renseignements et démarches administratives. Un outil pratique au service du citoyen.

Information, proximité, www.ville-bayonne.fr s'ouvre sur un magazine d'actualités et d'informations municipales, complémentaire du "Bayonne magazine". Des nouvelles, des articles de fond, un agenda et la possibilité de lire et télécharger le "Bayonne Magazine".
Dans la rubrique Vie citoyenne, l'internaute retrouve toutes les informations dont il a besoin dans sa vie quotidienne à Bayonne avec la possibilité d'effectuer certaines démarches en ligne. Une rubrique Mairie présente le maire et les élus, la consultation et le téléchargement des délibérations du conseil municipal et des appels d'offres aux entreprises, les services municipaux.

L'administration en ligne

Une rubrique Services aux administrés donne accès à l'administration en ligne et aux e-services. Cette rubrique indique aux internautes tout ce qu'il faut savoir pour effectuer des démarches administratives locales, régionales ou nationales. Ici, il est possible de réaliser certaines actes administratifs en ligne grâce aux téléprocédures (actes administratifs via internet).
Enfin, une rubrique Bayonne pratique propose toutes les informations qui sont susceptibles de faciliter la vie à Bayonne : horaires des piscines, parcs et jardins, plan de la ville, carnet d'adresses avec toutes les associations...
Le guide des droits et démarches administratives est la grande nouveauté de ce site. Sous cette rubrique, on trouve sur chaque sujet ou démarche administrative, une information juridique, pratique et locale, les textes de loi associés, les coordonnées de l'organisme compétent, ses horaires, les documents à fournir... Ainsi que la ou les téléprocédures associées à chaque démarche, lorsqu'elles existent.

Les e-services

Sous le nom de e-services, on retrouve toutes les téléprocédures nationales mais aussi locales. Parmi ces dernières, il est important de distinguer : les téléservices qui sont des actes entièrement réalisés via Internet (copies intégrales ou extraits d'acte de naissance, mariages ou décès, demandes d'abonnement, de résiliation ou de relevé de compteur pour l'eau, de licence temporaire de débit de boissons...), les téléformulaires qui sont des actes partiellement réalisés via Internet (demande de subvention pour les associations, demande d'inscription scolaire, déclaration de termites, demande de bourse municipale) et les informations qui sont des documents spécimens téléchargeables (inscription à la garderie ou dans les cantines scolaires).
Enfin, la rubrique Services aux administrés donne un accès direct aux démarches et téléprocédures les plus demandées par les Bayonnais... en trois clics ! ■

"Internet se doit d'être un véritable outil de proximité"

> Sylvie Durruty, adjointe au maire, déléguée à la communication et aux NTIC.

Etre encore plus proche de nos concitoyens, tel a été notre principal objectif.
Ce site est le premier du genre en Pays Basque et répond à une vraie attente du public. Une étude de la SOFRES réalisée en août 2002 montre que 81% des internautes déclarent avoir fait ou être prêt à effectuer une démarche en ligne. Avec une disponibilité 24h/24, 7 jours sur 7, l'outil internet peut donc permettre un nouveau mode de communication entre les administrés et les collectivités. C'est ce que nous proposons grâce à l'intégration dans notre site du guide des droits et démarches de service-public.fr. Nous offrons ainsi un véritable service en ligne, fiable et actualisé avec lequel chaque internaute, chaque citoyen peut s'informer, bien sûr, mais aussi réaliser certaines démarches administratives sans se déplacer.

POUR EN SAVOIR PLUS sur le site > www.ville-bayonne.fr

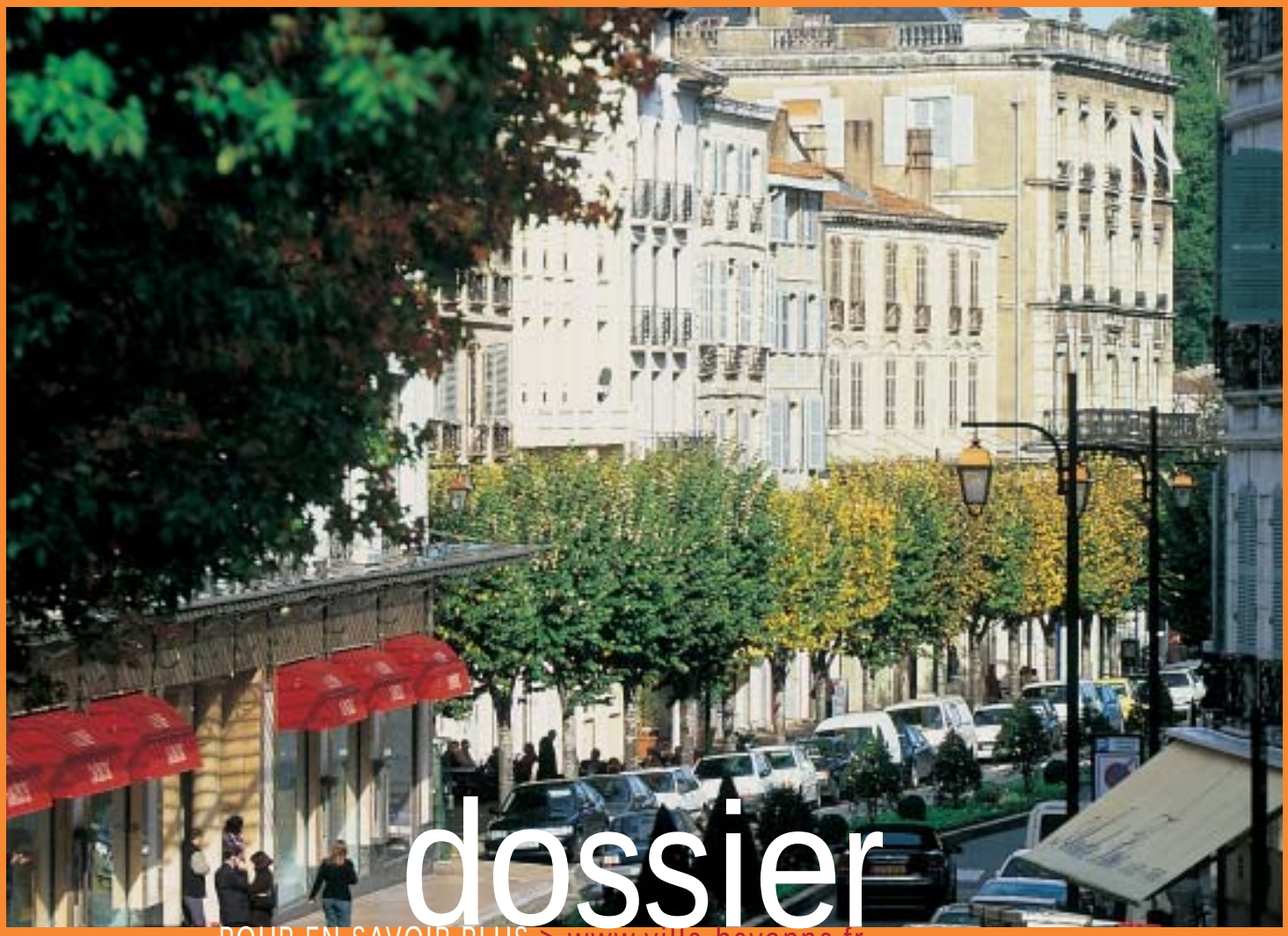

dossier

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr

La navette en centre-ville : une nouvelle façon de se déplacer

La Ville de Bayonne met en place, définitivement, un service de navettes en centre-ville. C'est une nouvelle façon de vivre et de se déplacer dans le centre ancien qui est désormais offert à tous. Ce nouveau service gratuit, silencieux et non polluant s'est imposé afin d'améliorer la qualité de vie dans une ville qui se développe.

La navette, enjeux, mode d'emploi et témoignages dans ce dossier.

16 - Les navettes, alternatives à l'automobile

17 - Réduire la circulation dans le centre-ville

18 - La navette, mode d'emploi

20 - Une nouvelle façon de se déplacer dans le centre

21 - Témoignages

Les navettes, alternatives à l'automobile

> RENCONTRE avec Henri Labayle, adjoint au maire délégué au cadre de vie et aux espaces publics.

Les navettes seront mises en place pour réduire l'usage de la voiture en centre-ville. Elles sont aussi la conséquence d'une loi qui oblige les agglomérations de plus de 100 000 habitants à définir un Plan de déplacements urbains, le P.D.U.

C'est pour améliorer la qualité de l'air que les Plans de déplacement urbain sont apparus en 1982. Depuis 1996, ils sont obligatoires dans les villes et les agglomérations de plus de 100 000 habitants et visent à organiser les transports, la circulation et le stationnement. Une de leurs caractéristiques est leur souplesse juridique. Ils sont en effet conçus pour s'adapter aux changements : créations de zones urbanisées, de zones d'activités économiques ou de nouveaux équipements. Sur l'agglomération de Bayonne, qui regroupe Anglet, Biarritz, Boucau, Saint-Pierre d'Irube, Tarnos et Bayonne, le P.D.U. entre aujourd'hui dans sa phase d'application.

Trop de voitures

"Dans l'agglomération du BAB, l'urgence est d'inverser la tendance à accepter toujours plus d'automobiles, explique Henri Labayle, adjoint au maire délégué au cadre de vie et aux espaces publics. Ce n'est pas un caprice ou un souhait mais une nécessité impérative. Regardons-nous vivre ! Cela est manifeste aux heures de pointe où nous commençons à voir de véritables embouteillages se produire un peu partout, y compris sur des artères urbaines comme le BAB ou le boulevard d'Aritxague. Cela est encore plus criant lorsque les rues n'ont pas été faites pour l'automobile, comme dans le centre historique de Bayonne, où priorité doit absolument être donnée aux piétons. Les rues Argenterie et Port-de-Castets ont été récemment aménagées en ce sens.

Afin de réduire la pollution liée au gaz d'échappement, limiter le bruit et l'encombrement des rues, il faudrait parvenir à laisser davantage de voitures au garage et à prendre par exemple le bus. En règle générale, la voiture est encore trop facile d'accès, contrairement aux grandes villes où elle est devenue encombrante. Est-il responsable de poursuivre dans cette voie et d'encourager davantage de nuisances, de coûts et d'encombrements ?" Des chiffres objectifs prouvent la nécessité de changer nos comportements : une enquête menée par le Comité de suivi technique auprès des ménages révèle par exemple que 77 % des déplacements se font en voiture, dont 60 % avec le seul conducteur à bord. Seulement 4,8 % de la population utilisent les transports collectifs sur le BAB.

L'enjeu des transports en commun

"C'est un taux extrêmement bas, souligne Henri Labayle. Est-ce véritablement normal par rapport à ce qui se passe dans les grandes agglomérations ? Il s'agit au contraire de favoriser ce mode de déplacement, en améliorant les réseaux de transports et en changeant les pratiques." Plusieurs exemples illustrent cette volonté : il est question que les rues Bernèdes et Léon-Bonnat soient dédiées aux seuls transports en commun, les dessertes universitaires et scolaires devraient être mieux optimisées. Afin d'accélérer les dessertes, la création de voies réservées aux bus se poursuit. "L'installation des navettes gratuites entre les parcs de stationnement périphériques et le centre-ville va dans ce sens. Le prix du stationnement dans les parcs couverts est moins élevé que sur les emplacements de surface. Mais qui le sait ? Un effort a en outre été réalisé pour rapprocher les arrêts des bus de la STAB de ceux des navettes.

Avec les navettes, Bayonne ouvre la voie. Souhaitons que les usagers prennent autant de plaisirs que les années passées à les emprunter et qu'ils emboîtent le pas. Il va bien falloir adopter de nouveaux comportements. Les contribuables doivent-ils absolument financer le mode de vie choisi par les automobilistes et leur volonté de garer leur voiture au plus près de leur lieu de travail ou de consommation ?

Là encore, regardons un peu ce qui se passe autour de nous : qui connaît une seule ville de France où l'on a un parc de stationnement gratuit à quelques centaines de mètres du centre-ville et où séjournent autant de voitures "ventouses" comme sur le champ de foire ?"

Réduire la circulation dans le centre-ville

Depuis plusieurs années, la Ville s'applique à réduire la circulation automobile dans son centre. Après la création de parcs de stationnement en périphérie et l'adaptation du coût du stationnement selon l'usage, l'installation des navettes électriques et gratuites est aujourd'hui l'aboutissement de ce travail.

La première étape pour réduire la circulation au cœur de la cité a été la création de 1500 places de stationnement en périphérie du centre-ville. Deux parcs de stationnement ont ainsi vu le jour : Sainte-Claire en 2000 (430 places autos + 80 places deux-roues), Glain en 2001 (530 places). L'ouverture du troisième, aux remparts de la Tour-de-sault, sous le terrain de rugby (480 places auto + 80 deux-roues)est prévue en 2006.

Stationner intelligemment

Les coûts de stationnement ont été adaptés à l'usage de la voiture dans la ville. Se garer dans le centre est intéressant pour ceux qui effectuent un arrêt bref (moins d'une heure). La première demi-heure est gratuite. Au-delà, le tarif est progressif, coûteux et les débordements sanctionnés par une contravention. Pour des arrêts plus longs, il est préférable de se garer dans l'un des parkings situé aux abords du centre-ville. Des places sont toujours disponibles, le tarif horaire est dégressif et un abonnement est possible. Les Bayonnais qui résident dans une zone payante peuvent stationner près de leur domicile pour 25 euros par mois.

Rejoindre le centre grâce aux navettes

La dernière étape, avec l'installation de la navette, est de relier rapidement et gratuitement ces parcs de stationnement au centre-ville. Dès le 12 décembre, les automobilistes peuvent se garer aux abords de la ville et rejoindre le centre grâce à ce nouveau moyen de transport urbain. La navette dessert tous les endroits clefs du Petit et du Grand Bayonne, et circule dans les rues où les bus ordinaires ne vont pas.

Une navette testée et plébiscitée

Depuis deux ans, des navettes étaient mises en place au moment des fêtes de Noël. Lors des expériences de décembre 2001 et 2002, des enquêtes ont été menées auprès des passagers. Pendant les 23 jours de fonctionnement des navettes, près de 15 000 personnes les ont utilisées, soit 656 passagers en moyenne par jour. La majorité des utilisateurs a pris la navette pour faire des achats. Se rendre sur son lieu de travail ou d'habitation et se divertir étaient les motivations suivantes. Neuf utilisateurs sur dix étaient satisfaits de la proximité entre l'arrêt et leur lieu de destination, 92% d'entre eux ont apprécié la rapidité du service pour rejoindre le centre et la grande majorité a affirmé que la mise en place de ce service était très utile.

Enfin, près de 95% des passagers interrogés ont plébiscité l'installation de ce service à l'année. Quant aux conducteurs des navettes, ils ont constaté la satisfaction des passagers et la convivialité dans les navettes.

> Une campagne de communication accompagnera le lancement de la navette.

Champ de foire et allées Paulmy : des tarifs préférentiels

Pour financer le coût des navettes, la Ville a décidé de faire participer l'usager soit l'automobiliste, et non le contribuable. Les parcs de stationnement champ de foire et allées Paulmy vont devenir payant mais les tarifs seront très attractifs (1€ par jour).

Les navettes électriques font désormais partie du paysage de Bayonne. Elles sont petites et maniables afin de mieux s'adapter à l'architecture du centre-ville. Leur service régulier va faciliter les déplacements de tous ceux qui viennent à Bayonne pour travailler, se divertir ou faire des achats.

La navette électrique : mode

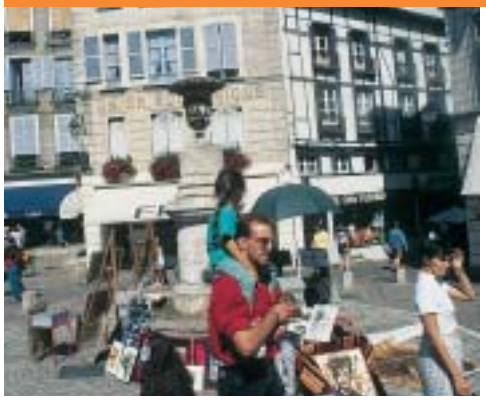

Financement des navettes

La Ville loue le service des navettes à la STAB. Les financements sont répartis de la manière suivante :

- **Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) :** 50% (300 000 € HT).
- **Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz :** 25% (150 000 € HT).
- **Ville de Bayonne :** 25% (150 000 € HT).

Une navette six jours sur sept, toute l'année

Les navettes sont gratuites. Elles fonctionneront tous les jours de 7h30 à 19h30 sauf les dimanches et jours fériés. Chaque arrêt (un tous les 200 mètres environ) sera desservi toutes les six minutes.
A partir du 13 décembre, la ligne N1 desservira le Grand et le Petit Bayonne depuis le parc de stationnement de Glain jusqu'à la Porte d'Espagne. Chaque arrêt est situé à proximité d'un parking périphérique, ce qui permet aux automobilistes de rejoindre rapidement le centre grâce à l'une de ces navettes gratuites. Les lieux les plus fréquentés du centre seront desservis. Les chalands pourront descendre au plus près des commerces avec les arrêts : Les Halles, Pont Mayou, Mairie, Pannecau ou encore Porte d'Espagne. Tandis que les visiteurs auront accès aux sites incontournables de la ville grâce à la navette : Musées, Eglise Saint-André, Cathédrale ou encore Château-Vieux sont sur le parcours. La ligne N2 assurera la liaison entre le quartier Saint-Esprit (arrêt à la gare) et l'Hôtel de Ville à compter de février 2004.

Une navette adaptée au centre ancien

La navette pourra accueillir 22 passagers, dont huit assis. Très maniable (longueur et largeur hors tout : 5,25m et 2,07m), elle est adaptée à l'architecture du centre historique de Bayonne avec ses rues étroites. Sa vitesse maximum est de 33km/h.
Elle fonctionne à l'électricité et sa technologie lui permet une autonomie de sept heures. Un bâtiment prévu pour les véhicules et leur maintenance, sera installé place Saint-André (rue de Ravignan). De couleur orange, la navette est décorée d'une fresque rouge représentant les deux flèches de la cathédrale, des hirondelles symboles de liberté et les silhouettes de passagers.

La Ville loue ce service à la STAB

> Jean-Pierre Veunac, directeur de la STAB

"Le contrat entre la STAB et la Ville est novateur. L'achat, l'entretien et le fonctionnement des navettes, sont gérés par la STAB et nous louons ce service clef-en main à la Ville, via le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC). Cette forme de gestion ainsi que le financement sont d'un genre nouveau. Habituellement, le Syndicat Mixte est l'unique financeur. Dans le cas des navettes, il partage le financement avec la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz et la Ville de Bayonne. La gratuité du transport et l'utilisation de l'énergie électrique sont aussi des petites révolutions.
Quant aux conducteurs, douze ont été recrutés spécifiquement pour conduire les véhicules. La moitié sont des emplois jeunes (en CDI) et les autres des contrats initiative emploi".

d'emploi

Une navette non-polluante

La Ville de Bayonne a choisi l'énergie électrique bien que le coût de ces véhicules soit le double de ceux qui fonctionnent au gazole. C'est un véritable choix environnemental qui a été fait. L'utilisation de cette énergie a de nombreux avantages : absence de gaz d'échappement, réduction du bruit et diminution des phénomènes vibratoires. Pour mener à bien ce projet, la Ville a travaillé en partenariat avec EDF et sa filiale SODETREL qui fournit l'énergie embarquée ainsi qu'avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). L'ADEME est un établissement public national, qui dépend des ministres chargés de la recherche, de l'écologie et de l'énergie. Elle a aidé la Ville dans la création d'un plan de déplacement urbain dont le but est de faire vivre en harmonie voitures, transports en commun, deux-roues, vélos et piétons. EDF a, pour sa part, apporté ses connaissances en matière d'énergie nouvelle. C'est en partie grâce à ces collaborations que les navettes électriques ont pu être installées à Bayonne. Parallèlement, l'ADEME, EDF et le Conseil Régional ont apporté un soutien financier équivalent à la différence du coût entre un véhicule diesel et un véhicule électrique.

“L’installation des navettes va changer le quotidien de tous ceux qui circulent ou se promènent à Bayonne.”

ENTRETIEN avec Monique Boé, conseillère municipale.

Une nouvelle façon de se dé

Bayonne Magazine : qui seront les principaux utilisateurs de la navette ?

Monique Boé : grâce à sa fréquence (toutes les six minutes), les nombreux arrêts (un tous les 200 mètres), la navette va devenir très utile pour beaucoup : ceux qui viennent travailler à Bayonne vont rapidement des parkings à leur travail. Les chalands accèdent à un plus grand nombre de commerces sans reprendre leur voiture. Les résidants des quartiers situés aux abords du centre ancien ne prennent plus leur voiture.
De plus, les touristes ont une lecture immédiate de la richesse patrimoniale de Bayonne grâce aux noms significatifs des arrêts (Cathédrale, Musées...).

Un service testé de décembre à février

S’il est sûr que les navettes s’installent définitivement à Bayonne dès le mois de décembre, jusqu’au mois de février, le service ne fonctionnera pas dans les conditions optimales. Ce sont cinq navettes qui ont été achetées par la STAB. Trois seront mises en service, au mois de décembre, pour les fêtes de fin d’année. Les deux autres navettes, livrées début 2004 prendront leur service deux mois plus tard. La ligne N2, sera assurée dès février 2004.

B.M. : qu’est-ce que la navette va changer dans le quotidien de tous ceux qui se déplacent dans le centre ?

M.B. : c’est une nouvelle façon de se déplacer et de profiter du centre-ville qui est entrain de naître avec l’arrivée de la navette. Elle va permettre de se déplacer plus librement sans se soucier du poids de nos paquets, du mauvais temps ou des problèmes de certaines personnes pour marcher. Aller d’un bout à l’autre du centre-ville devient pour la première fois rapide et facile. Ceux qui viennent travailler dans le centre pourront diversifier leurs activités à l’heure du déjeuner : faire des courses, boire un café loin de leur bureau, retrouver des amis. Aller là où les bus ne vont pas puisque les trois-quarts du parcours de la navette n’étaient pas desservis par les transports en commun.
Un autre point très positif pour les touristes et les chalands : mieux apprécier la ville ou la découvrir dans de bonnes conditions sans la préoccupation du stationnement et des pièces dans les horodateurs. Tout le monde pourra désormais se laisser transporter dans une ambiance conviviale et, pour la première fois, traverser la ville en regardant par la fenêtre.

B.M. : pensez-vous que les gens vont facilement s’habituer à ce nouveau mode de déplacement ?

M.B. : on ne change pas ses habitudes du jour au lendemain mais la navette raccourcie les distances et facilite la vie. Dès que les gens vont réaliser les bénéfices (gain de temps, d’énergie et d’argent) je pense qu’ils vont vite prendre le pas d’utiliser cet outil de liberté qu’est la navette.

> Signalisation des arrêts de la navette.

Les témoignages

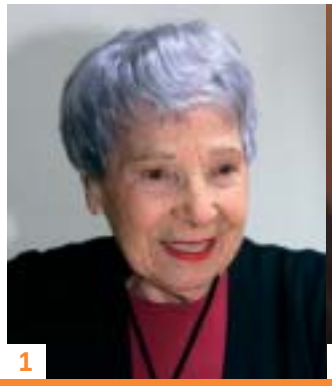
1

2

3

placer dans le centre

1 Marie-Noëlie Meyer, 93 ans

“Rompre l’isolement”

“Je vis dans le quartier Jules-Labat. Mes déplacements se limitent autour de mon domicile et je ne peux pas faire beaucoup de courses pour ne pas trop me charger. Je vais pouvoir rendre visite à mes amis qui vivent dans le Petit-Bayonne et retourner au musée. J’attends la navette avec impatience car elle va permettre de rompre cet isolement. De plus, je pourrai la prendre dès que j’en ai envie puisqu’elle est gratuite !”

2 Olivier Boucher, restaurateur rue d’Espagne

“Le centre-ville plus agréable”

“J’espère que ces navettes vont permettre de réduire la circulation dans le centre. Souvent je vois les automobilistes qui tournent longtemps jusqu’à trouver une place devant l’endroit où ils vont. S’ils arrivent à changer leurs habitudes, le centre-ville sera beaucoup plus agréable.”

3 Isabelle Hegoburu

“Accéder plus rapidement à mon lieu de travail”

“J’habite à Saint-Pierre d’Irube et je travaille dans le centre-ville de Bayonne. La navette va être très utile pour moi. Tous les matins, j’arrive très tôt pour me garer au plus près de mon lieu de travail. La navette va me permettre de stationner au parking de Glain et de rejoindre rapidement le centre où se trouve mon bureau.”

Les guides conférenciers de Bayonne

“Une lecture immédiate de notre patrimoine”

“La navette est une véritable aubaine pour les touristes. Elle offre une lecture visible de la richesse pa-trimoniale de la ville. Les noms des arrêts sont très significatifs : cathédrale, les musées, château-vieux, église Saint-André, le jardin botanique. Elle va permettre d’enrichir les visites en amenant les touristes un peu partout dans la ville. De plus, ils n’auront plus les soucis de stationnement et pourront se concentrer exclusivement sur les trésors de notre ville.”

Les cabas

Pour se sentir encore plus léger en revenant de faire les courses, des cabas sur roulettes sont à disposition gratuitement dans les **quatre parcs de stationnements situés aux abords de la ville** (Parcs Paulmy, Vauban, Sainte-Claire, de la gare). Il suffit de laisser une pièce d’identité ou les clefs de votre véhicule.

vie de la cité

POUR EN SAVOIR PLUS > www.ville-bayonne.fr

Noël... Joyeux Noël...

Parachutiste, bénévole, sportif, metteur en scène, chanteur ou jardinier... Ils s'investissent dans la vie de la cité. *Bayonne Magazine* vous raconte leur histoire, leur passion, leur talent ou leur savoir-faire.
C'est décembre en fêtes dans toute la ville : retrouvez le programme des animations de Noël et du Jour de l'an.

24 - Le 1er RPIMa : une élite dans la ville

25 - Taille douce : une technique qui se généralise à Bayonne

26 - Les bénévoles du CCAS

27 - Nicolas Majerus : barreur à la Nautique

28 - Les Lézards qui bougent en tournée mondiale

30 - Les animations de **Noël**

Le 1er RPIMa : une élite dans la ville

La citadelle était occupée autrefois par le glorieux 49ème régiment d'infanterie. Depuis le 1er novembre 1960, le 1er régiment de parachutistes d'infanterie de marine, les fameux bérets rouges, a recueilli l'héritage des paras SAS et des parachutistes coloniaux.

> Cet emblême, un dragon ailé, est porté sur le bras gauche. Il symbolyse l'appartenance du régiment aux SAS, les Special Air Service, créés durant la Seconde Guerre mondiale en Grande-Bretagne.

Les troupes créées par le cardinal de Richelieu en 1622 pour tenir garnison sur les terres conquises outre-mer et qui dépendent de la Marine prennent en 1822 le nom d'"infanterie de marine".
Au début du XXème siècle, l'ampleur prise par les conquêtes coloniales entraîne une situation paradoxale : il y a plus de marins à terre que sur mer. L'infanterie de marine est alors placée sous le contrôle de l'armée de terre et s'appelle désormais infanterie coloniale ; les hommes garderont leurs boutons d'or, la cravate noire, le port de l'ancre à la place d'un numéro d'unité, les épaulettes jonquille et l'hymne de l'infanterie de marine.

Vers les commandos SAS

Le 15 septembre 1940, le général De Gaulle signe la mise sur pied d'une unité de parachutistes intégrée dans les Forces françaises libres (FFL). La première section de cette unité est admise au centre de formation parachutiste britannique de Ringway le 20 novembre 1940. La première opération en France occupée se déroule dans la nuit du 14 au 15 mars : une équipe de cinq hommes est parachutée en Bretagne à quelques kilomètres d'Elven pour la mission Savanah... un succès. Elle est suivie de beaucoup d'autres. La première compagnie de l'air débarque à Suez début septembre 41 et devient le "Peloton parachutiste du Levant". Ce peloton est intégré à la SAS brigade britannique, créée par le major Stirling. A partir de cette date, les SAS français s'illustreront tout au long du second conflit mondial et participeront à de nombreuses opérations : Crète, Libye, Tunisie, campagne de France, Hollande... puis, après 1945, l'Indochine et toutes les grandes campagnes d'Extrême-Orient.
De 1945 à 1954, les bérets rouges combattent en Indochine, deviennent les parachutistes coloniaux et poursuivront le combat de 1954 à 1962 en Algérie.

En 1953, la brigade de parachutistes coloniaux s'installe à Bayonne. A l'issue de la guerre d'Algérie, elle est dissoute en 62, néanmoins, le 1er novembre 1960, le 1er RPIMa est créé. Ce régiment reprendra les traditions des SAS et des parachutistes coloniaux. Installé dans les murs de la citadelle, il maintient la présence des bérets rouges à Bayonne. Ce régiment d'élite est présent sur de nombreux théâtres d'opérations dans le monde entier ■

Taille douce : une technique d'élagage qui se généralise à Bayonne

Employée depuis quelques années à Bayonne, la technique de l'élagage en taille douce est aujourd'hui systématiquement utilisée par les services des Espaces verts. Explication et exemples...

Le terme de taille douce est un terme technique employé depuis une quinzaine d'années. Il qualifie un élagage respectueux de l'arbre. Cette taille prend en compte l'arbre en tant qu'être vivant, avec ses propres règles de croissance. Elle vise à réduire son volume en puisant le moins possible sur ses réserves. En effet, l'arbre, comme tout être vivant, a des réserves d'énergie. En utilisant la taille en bûcheronnage, ces arbres, en sous-nutrition l'hiver, mettent beaucoup plus de temps à cicatriser. Ces coupes laissent le champ libre à toutes sortes de champignons et autres maladies qui ont pour particularité, notamment pour les platanes de se développer en cheminées dans le corps de l'arbre, le vidant ainsi de toute sa substance. L'exemple le plus évident des dégâts de la taille en bûcheronnage se situe sur l'Avenue Vital-Biraben. Fatigués et affaiblis, les platanes de cette avenue, hauts de 25 mètres, avaient tous été taillés ras. Creux, fragilisés, ils offraient une grande prise au vent et le risque de rupture était important. Deux choix s'offraient aux services de la ville : revenir à la coupe bûcheron (dite aussi tétard) ou remplacer les arbres. La seconde alternative a été retenue, car il était impossible de laisser sur la voie publique des arbres devenus dangereux.
A l'opposé de cet exemple, les grands platanes de l'avenue de Moynac sont une belle illustration d'une taille douce réussie et harmonieuse. L'élagueur, qui connaît parfaitement la forme naturelle de l'arbre, ne taille que les branches d'un diamètre inférieur à 40 mm, réduisant ainsi en toute discrétion le volume de l'arbre de 20 à 30 %. La technique de la taille douce est aujourd'hui systématique à Bayonne ■

> Un exemple de taille douce : les platanes de l'avenue de Moynac

Une haie d'osiers tressés

Le jardin de la médiathèque, face à la cathédrale Sainte-Marie, a été ornée d'une haie d'osiers. L'originalité de cet ornement tient dans l'esthétique et dans la technique médiévale de haie vive à base d'osiers tressés. C'est en hiver que cette palissade est la plus belle. En effet, les osiers ayant poussé, le cannage, haut et souple, arbore une écorce vierge de feuilles qui laisse apprécier toute la beauté du tressage.

Bénévoles au Centre communal d'**action sociale**

Pierrot, Monique, Christian et les autres ont un jour décidé de donner un peu de leur temps au Centre communal d'action sociale de Bayonne. Chaque vendredi, ils se retrouvent au 18, quai de Lesseps pour distribuer les denrées alimentaires.

Ils sont huit bénévoles à venir, de septembre à fin juillet, tous les vendredis matins, de 9h à 11h30 pour distribuer légumes, conserves, laitages ou viandes à près de 150 familles bayonnaises.
Marie-Paule est là depuis 9 ans, elle est venue remplacer son père : "Au départ il fallait des bénévoles car il n'y avait pas assez de monde. Je suis déjà famille d'accueil, le bénévolat et la disponibilité... je connais. Et l'ambiance est sympa ici. Moi, je chante tout le temps, c'est la preuve que je me sens bien !"
Pierrot, lui est un "pur Bayonnais" qui ne sait plus depuis combien de temps il est ici : "Au début, je devais donner un coup de main, rester quelques jours. Et voilà, ces quelques jours durent... On a de plus en plus de monde qui vient, dès novembre on fait le plein. Tout ce que l'on distribue vient de la Banque alimentaire, alors il ne faut pas oublier de donner les vendredi 28 et samedi 29 novembre pour la collecte nationale."

"Donner de son temps"

Monique est toute nouvelle : "On m'a demandé il y a deux ans de m'occuper de la collecte de denrées non périssables. De fil en aiguille, je suis arrivée au Centre communal d'action sociale pour m'occuper de la distribution. Dès le premier instant, j'ai fait des rencontres qui m'ont motivée pour rester et le fait de pouvoir donner un peu de mon temps correspond à ma personnalité."
Albert fait la distribution depuis quatre ans. Comme quelques autres, le CCAS lui a demandé s'il pouvait se libérer quelques heures pour venir aider. Aider, ça tombe bien, il aimait ça : "Nous donnons un peu et on nous donne beaucoup. Ça commence par des sourires et des paroles réconfortantes et ça peut aller jusqu'à un monsieur qui, après le ramadan, est venu nous porter un couscous, comme ça, pour nous remercier. Nous avons des petits napperons en crochet, des petits gâteaux et plein d'autres jolies attentions."
Christian est lui aussi bénévole depuis 4 ans : "C'est Pierrot qui m'a appelé pour remplacer les bénévoles qui partaient. J'aime ça : le contact que l'on a avec les gens, l'ambiance dans l'équipe. Quand je les vois pas, je m'ennuie" ■

La Banque **alimentaire**

Les banques alimentaires collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires dans différentes associations humanitaires. Leur action se fonde sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat.
A Bayonne, la Banque alimentaire, installée au numéro 11 de l'avenue de l'Adour, distribue des denrées alimentaires à toutes les associations d'entraide du BAB, d'Ustaritz, d'Hasparren... qui les redistribuent aux personnes défavorisées.
A Bayonne, les associations concernées sont la Croix rouge, Sochocoba et le CCAS.
Cette année, la collecte nationale de denrées non périssables a eu lieu les 28 et 29 novembre.

> BANQUE ALIMENTAIRE
11, AVENUE DE L'ADOUR
TÉL. : 05 59 55 28 11

Nicolas Majerus : “donner de la vie à son bateau”

Le 30 août dernier, Nicolas Majerus remportait avec l’équipage du 8 senior poids légers de l’équipe de France, la médaille de bronze aux championnats du monde d’aviron à Milan. Portrait d’un petit barreur de la Nautique devenu grand.

Petit et léger, il l’est, assurément, et c’est même la qualité physique essentielle pour un barreur : “Le barreur doit compléter le poids des rameurs sur le bateau. Dans un bateau de 8, comme celui que j’ai barré à Milan, les rameurs pèsent 70 kilos en moyenne pour un poids embarqué qui ne doit pas dépasser 635 kilos, faites le calcul...”

Le jeune homme affiche donc 55 kilos à la balance, et un œil vif et tactique. “Le rôle du barreur est important. C’est un rôle d’entraîneur. En course, on fait des rappels techniques, on est là pour redynamiser la cadence et surtout pour avoir une vision globale du plan d’eau. Quand les 6 bateaux sont lancés, il faut rapidement voir où en sont les uns et les autres afin d’élaborer une tactique. Il faut être à l’écoute de son bateau et de ses rameurs, jouer sur les sensations et le visuel. Quand une course est bien menée, on donne de la vie à son bateau. ”

A 21 ans, Nicolas Majerus a déjà passé 10 ans sur l’eau. “J’ai d’abord ramé 3 ou 4 ans avant de venir à la barre. Ne pas avoir un aviron dans les mains me manque un peu mais dans un bateau chacun trouve sa place. Mon poste n’est pas très physique mais plutôt moral.” Cependant, rien n’arrive par hasard, ni sans travail et Nicolas et ses collègues peuvent sortir leur bateau pour l’entraînement jusqu’à dix fois par semaine.

Alors lorsqu’il a été appelé pour un stage en équipe de France en qualité de barreur, c’est le cœur léger qu’il a quitté ses collègues de la Société nautique de Bayonne, laissant à d’autres sa place d’entraîneur et de trésorier adjoint de l’association...

Le temps de décrocher une médaille de bronze aux championnats du monde ■

> 21 ans et déjà 10 ans sur l’eau

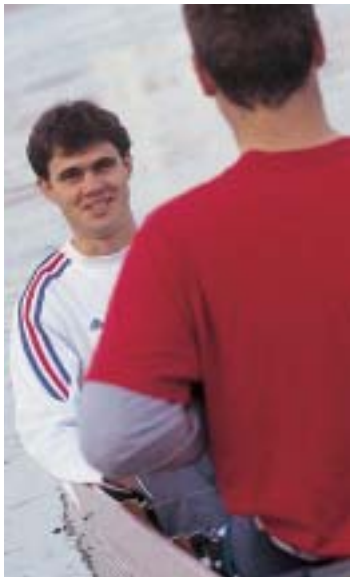

Les Lézards qui bougent préparent une tournée mondiale

La compagnie de théâtre bayonnaise les Lézards qui bougent a rempli son agenda pour les trois ans à venir.

RENCONTRE avec Kristian Frédric, le directeur artistique de la compagnie.

Bayonne magazine : quel va être l'avenir proche des Lézards qui bougent ?

Kristian Frédric : après la cinquième édition des lectures de "Parole à ma tribu" qui a rassemblé plus de 3000 auditeurs dans toute l'Aquitaine, la compagnie bayonnaise Lézards qui bougent entame une nouvelle saison riche en rendez-vous internationaux.

Nous reprenons "La nuit juste avant les forêts" de Bernard-Marie Koltès avec Denis Lavant. Cette pièce a été jouée voici maintenant trois ans à Bayonne. Depuis elle a multiplié les succès dans toute la France. En avril 2004, vingt-huit représentations sont programmées dans l'hexagone et en mai, ce sera Montréal, Ottawa, Varsovie, Lublin et Vilnius.

En février, nous allons monter "Ya basta". Cette création, adaptée d'un texte de Jean-Pierre Siméon, est coproduite par la Scène nationale de Bayonne, elle va être jouée vingt-et-une fois, dont une à Bayonne début février et nous travaillons sur un projet de reprise pour 2005 notamment dans un théâtre parisien.

C'est un spectacle très fort à ne pas mettre entre toutes les mains. Fin 2004, nous jouerons "Stabat Mater Furiosa" pour trente représentations. Une mise en scène d'un autre texte de Jean-Pierre Siméon.

B.M. : vous projetez une grande tournée internationale en 2005, de quoi s'agit-il ?

K.F. : Il faut tourner et se confronter. Nous, nous sommes heureux de représenter, tout comme les Chimères ou le Versant, un certain savoir-faire aquitain, bayonnais. On fait les choses comme on a envie de les faire, sur des rencontres. Ce n'est pas un luxe, c'est beaucoup de travail mais ça fait partie des cadeaux de la vie. Parmi ceux-ci, une création "franco-américano-québéco-européenne" verra le jour en septembre 2005 à Montréal. Le texte, "Big Shoot", de Koffi Kwahulé est une petite perle de violence. Comme pour "La nuit juste avant les forêts", c'est Enki Bilal qui signera les costumes et le décor. Les comédiens sont deux Québécois, rencontrés lors d'un festival au Québec. Notre seule volonté est de répondre à la rencontre. La rencontre avec un texte, avec des comédiens.

Ce spectacle sera présenté au Québec puis, après des répétitions de la version anglaise, il tournera également aux Etats-Unis. En février 2006, la troupe sera en Europe pour une tournée de sept semaines ■

Jean-Pierre Siméon

Poète, romancier, critique, Jean-Pierre Siméon est né en 1950 à Paris. Professeur agrégé de Lettres modernes, il enseigne à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Clermont-Ferrand.

Son œuvre poétique - une quinzaine de livres - lui a valu de nombreux prix dont le prix Antonin Artaud en 1984 pour Fuite de l'immobile et le prix Guillaume Apollinaire en 1994 pour Le sentiment du monde. Il a également publié cinq romans, de nombreux livres pour la jeunesse et collabore régulièrement comme critique littéraire et dramatique au journal l'Humanité. Il est chargé du théâtre à la mission pour l'Art et la Culture du ministère de l'Education Nationale.

Noël : des animations dans toute la ville

A Bayonne, Noël se fête aussi dans la rue. Musique, danses, chorale, des animations fleurissent ça et là dans la ville. Exemple avec la chorale Esin Aseak qui, depuis quatre ans, chante dans le centre-ville.

Programme

Vendredi 5 décembre
Distribution par les stewards urbains de chocolats chauds préparés par différents chocolatiers bayonnais dans les chalets place Jacques-Portes et place Pasteur à l'initiative de Bayonne la Belle Vie.

Vendredi 12 décembre
Distribution de chocolats chauds dans les chalets place Jacques-Portes et place de la République à Saint-Esprit. Les commerçants Bayonne la Belle vie remettront un ticket aux enfants pour aller chercher l'une des 10 000 surprises offertes à l'occasion des fêtes.

Samedi 13 décembre à 14h30
Musiques et danses folkloriques avec Orai Bat.
Ezin Aseak (chœurs d'hommes).
La Fanfare du 1er RPIMa.
La Baiona Banda.
14h30 : première mise en service des navettes.
14h-17h30 : promenade en calèche à la cathédrale avec la Mère Noël à l'initiative de l'association Bayonne Cathédrale et de l'amicale de la porte d'Espagne.

Dimanche 14 décembre à 14h30
La Parade des Peluches.
Le Père Noël dans les rues.
Le Clown Géant.
Iratzar (accordéonistes).
Txistulariak.
Abesti (chœurs d'hommes).
14h-17h30 : promenade en calèche à la

Père Noël... quand tu... descendras du ciel !

Le 24 décembre, le Père Noël et trois de ses lutins seront parachutés sur l'esplanade du parking des allées Paulmy. Un exercice délicat, mené de mains de maîtres par des parachutistes du 1er RPIMa.

ENTRETIEN avec l'adjudant Laurent Buire, directeur de la section militaire de parachutisme sportif.

> Cette année, Laurent Buire, habillé en lutin accompagnera le Père Noël lors de son saut en parachute.

BAYONNE MAGAZINE : depuis 1998, une équipe du 1er RPIMa joue le jeu du Père Noël en parachute. Quelle est la difficulté majeure de ce genre d'exercice ?
Laurent Buire : Les sauts de démonstration demandent beaucoup de concentration. Nous sommes largués à 1500 mètres du sol, de manière à ce que le public puisse nous voir sortir de l'aéronef. Les zones d'atterrissage sont souvent bordées d'obstacles. Les arbres ou les habitations peuvent provoquer des turbulences ; la voile est alors plus difficile à piloter. Une connaissance de l'aérologie est alors nécessaire, ainsi qu'une parfaite maîtrise du largage pour que toute l'équipe se pose à l'endroit prévu.

B.M. : le déguisement représente-t-il une contrainte supplémentaire ?
L.B. : La phase "préparation équipement" est en effet très importante. Les tenues de déguisement sont amples et encombrantes, contrairement aux combinaisons de saut qui se portent près du corps. Il faut donc veiller à ce que les poignées d'ouverture de la voile principale et du parachute de secours restent accessibles.

B.M. : quel est le personnel requis pour ce genre d'opération ?
L.B. : Le groupe est composé de chuteurs militaires, licenciés à la Fédération française de parachutisme et Titulaires du brevet C fédéral. Ils totalisent environ 1500 sauts chacun, et tous pratiquent le parachutisme de façon assidue.

B.M. : quel plaisir en retirez-vous ?
L.B. : La chute libre donne un sentiment de liberté, l'impression de voler. Elle est beaucoup moins importante pour un saut de démonstration (quelques secondes seulement), vu la hauteur de largage. Dans ce cas, il s'agit davantage d'un travail sous voile de précision à l'atterrissage.

B.M. : une anecdote particulière par rapport à l'accueil que vous réservent les enfants à votre arrivée ?
L.B. : Je me souviens d'un gosse qui avait demandé à un parachutiste s'il n'avait pas eu trop chaud là-haut, près du soleil !

cathédrale avec la Mère Noël.

Mercredi 17 décembre à 14h30
La Parade des Peluches.
Le Père Noël.
Le Clown Géant.
Iratzar.
Danse Moderne (école de Mme Bonifait).
Ivresses Ludiques (jeux de société géants).
Jonglerie-monocycles de l'association Oreka.

Vendredi 19 décembre
Distribution de chocolats chauds dans les chalets place Jacques-Portes et place Saint-André.

Du vendredi 19 décembre au mercredi 24 décembre
Distribution de tickets pour l'une des 10 000 surprises dans les chalets place Jacques-Portes ou place Saint-André.

Samedi 20 décembre
Journée de l'Olentzero.
10h : animation de quartiers par les chorales des associations bayonnaises.
14h : défilé des Joalduns (sonneurs de cloches) d'Orai Bat au quartier Saint-Esprit, Saint-André et centre-ville.
15h : arrivée en bateau d'Olentzero, au pont Pannecau, puis défilé en musique et en chansons par les enfants des Ikastolas en centre-ville jusqu'à la place de la Liberté.
La Parade des Peluches.
Le Père Noël dans les rues.
Le Clown Géant.
14h-17h30 : promenade en calèche à la cathédrale avec la Mère Noël.

Dimanche 21 décembre à 14h30
La Parade des Peluches.
Le Père Noël.
Le Clown Géant.
Gaiteros.
Iratzar (accordéonistes).
Ezin Aseak (chœurs d'hommes).
Go Swing (gospel).
Lous Chancayres (échassiers).
14h-17h30 : promenade en calèche à la cathédrale avec la Mère Noël.

Lundi 22 décembre à 14h30
La Parade des Peluches.
Le Père Noël.
Le Clown Géant.
Gaiteros.
Le Clown Basket (clown musicien).
Son y Salsa (danseuses cubaines).

Mardi 23 décembre à 14h30
La Parade des Peluches.
Le Père Noël.
Le Clown Géant.
Guy Lamour et son orgue de barbarie.
Son y salsa (danseuses cubaines).

Mercredi 24 décembre
14h30 : le Père Noël descend du ciel en parachute sur l'esplanade de verdure située au-dessus du parking Paulmy.
Dans les rues :
La Parade des Peluches.
Le Père Noël.
Le Clown Géant.
Ontuak (chœur d'hommes).
Guy Lamour et son orgue de barbarie.
Vers 15 h: distribution de jouets par le Père Noël de l'association B.A.S.E. sur l'esplanade de la place des Basques.

Programme du réveillon "Bayonne sur son 31, Bayonne réveillonne"

Dimanche 28 décembre
10h : "Course pédestre du bout de l'An".
15h : Spectacle gratuit pour enfants à la salle Lauga.

Mercredi 31 décembre
12h : "Baionan Kantuz" aux Halles.
14h30 : dans les rues : démonstrations des groupes folkloriques de Bayonne dans différents endroits de la Ville. Paséo des bandas.
18h30 : Eglise St André : concert gratuit avec Argileak, chœurs basques.
21h : Ouverture du chapiteau chauffé, de restauration sur la place Paul Bert (sur réservation à l'Office de tourisme) avec animation musicale.

RENSEIGNEMENTS :
OFFICE DE TOURISME – TÉL. : 05 59 46 01 46
OFFICE DE COMMERCE – TÉL. : 05 59 59 78 03

La chorale Esin Aseak chante depuis 4 ans dans le centre ville

La peña Esin Aseak a été créée en 1990 mais ce n'est qu'en 1998 que la bande de copains se rend compte des qualités vocales des uns et des autres et décide de monter une chorale. Trois guitares et deux accordéons viennent compléter les voix. Si au tout début de leur carrière les chanteurs d'Esin Aseak

n'animaient que les coins de bistrot, ils évoluèrent très vite vers l'animation de soirées organisées, séminaires et autres mariages. Depuis quatre ans, ils jouent leur répertoire dans les rues de Bayonne. Les samedis 13 et 21 décembre, ils seront une quinzaine au beau milieu de l'effervescence des rues piétonnes. Leur répertoire de chants basques ou espagnols fait danser les passants et lorsqu'ils entament a capella des chants traditionnels, tout le monde s'arrête et écoute. Il paraît même que des embouteillages, causés par quelques amateurs de belles voix, se sont produits ça et là dans la ville.

> > > Inscription sur les listes **électorales**

Vous avez déménagé, vous venez d'arriver à Bayonne...
N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre au service Population, bureau des élections de l'Hôtel de Ville de Bayonne.
Pour pouvoir vous inscrire sur les listes électorales à Bayonne, il faut impérativement **habiter la commune ou y payer des impôts locaux depuis plus de cinq ans.** Vous devez effectuer cette démarche si vous venez d'emménager dans la Ville ou si vous avez juste changé de quartier car vous avez peut-être changé de bureau de vote.
En 2004, trois scrutins vont appeler les électeurs aux urnes : les élections cantonales, les élections régionales et les élections européennes.

TÉL. : 05 59 46 60 44

Permanence de la redevance **audiovisuelle**

Elle se tiendra le mardi 16 décembre 2003 à l'adresse habituelle (résidence Sévigné, 2 av Louise Darracq) **de 9 h à 12h et de 13h30 à 15h45**.
A partir du mois de janvier, la permanence mensuelle aura lieu, toujours au même endroit et aux même horaires, mais le 4ème mardi de chaque mois.
Le prochain rendez-vous aura donc lieu le **27 janvier**.

VIE SOCIALE

Nouveau service pour les **familles de détenus**

Depuis novembre, une borne interactive est installée devant la Maison d'arrêt de Bayonne. Elle permet aux personnes libérées et aux familles d'accéder à un grand nombre d'informations.

La plupart des informations disponibles grâce à cette borne étaient difficiles d'accès : engorgement des lignes téléphoniques de l'établissement, absence des services sociaux éducatifs au moment de la sortie... Cette borne est un outil gratuit, simple, grâce à son écran tactile et disponible 24 heures sur 24. Les informations peuvent être imprimées sur papier. La borne propose des informations générales sur l'incarcération. Elles sont utiles aux familles, souvent en mal d'interlocuteur, pour leur expliquer la situation de leur proche et les démarches à effectuer.
La borne leur permet de décoder les formulaires à remplir, et les démarches à suivre : explication des termes juridiques liés à l'incarcération et de la situation pénale, informations sur la détention (vie du détenu, organisation des visites et du parloir, outils mis en place pour faciliter leur réinsertion).
Une rubrique consacrée à la libération informe les détenus des moyens mis à leur disposition à Bayonne : adresses des organismes sociaux susceptibles

de répondre à leurs besoins, des lieux d'accueil et d'hébergement disponibles dans la ville et les moyens de transport pour y accéder. Ces renseignements sont accompagnés d'un plan de la ville. Cette borne a été installée par l'administration pénitentiaire à l'initiative de ce projet, la Ville a apporté son soutien technique.

Agenda

Vendredi 6 décembre
- Handball au Palais des sports de Lauga : Aviron bayonnais-Conches
- Football au Stade Didier-Deschamps : Aviron bayonnais- Montpellier

Téléthon : manifestations dans la ville (programme détaillé sur www.ville-bayonne.fr)

Samedi 13 décembre
Début des animations de Noël dans les rues
- Première mise en circulation des navettes
- Rugby au stade Jean-Dauger : Aviron bayonnais-Toulon

Mercredi 17 décembre
Concert de musique de chambre au musée Bonnat

Dimanche 21 décembre
Basket CF Urcuit-Limoges au Palais des sports de Lauga
- Finales paleta cuir junior au Trinquet Moderne

Du vendredi 9 au dimanche 11 janvier 2004
Salon du mariage au Palais des sports de Lauga

Samedi 10 janvier
Football au Stade Didier-Deschamps : Aviron bayonnais-Manosque
- Rugby au Stade Jean-Dauger : Aviron bayonnais-Périgueux

Samedi 17 janvier
Rugby : Aviron bayonnais - Albi

Dimanche 18 janvier
Handball au Palais des sports de Lauga: Aviron bayonnais-Saint-Pé
Finales main nue par équipes junior au Trinquet Moderne
- Handball au Palais des sports de Lauga : Aviron bayonnais-Brest

Mercredi 21 janvier
Conférence Humanisme et Renaissance à la salle Ravel du conservatoire national de région

Samedi 24 janvier
Football : Aviron bayonnais-Albi
- Handball au Palais des sports de Lauga : Aviron bayonnais-Stade toulousain

Dimanche 25 janvier
Basket CF Urcuit-Nantes

Mercredi 28 janvier
Réforme et Contre-Réforme, une conférence au Conserva-toire, Salle Ravel

Vendredi 31 janvier
Rugby au stade Jean-Dauger : Aviron bayonnais-Tyrosse

LECTURE

3ème rencontre internationale d'écrivaines

Le Collectif des Femmes en Pays Basque organise, en relation avec les rencontres de Saint-Sébastien et Pampelune, la troisième rencontre internationale d'écrivaines à Bayonne, le 28 novembre à 18 h à l'auditorium du Musée Bonnat.
Cette année, les participantes sont des femmes qui s'expriment dans différents domaines. Itxaro Borda de Bayonne et Luisa Etxenike de Saint Sébastien entameront le dialogue avec Anne-Marie Garat d'origine bordelaise et Luisa Futoransky d'origine argentine.

EVENEMENTS VOISINS

BIARRITZ : 1er décembre : journée mondiale, de lutte contre le SIDA

Le Groupe 64 -antenne Zuekin- met en place une série de manifestations publiques qui se dérouleront **entre le 26 et le 30 novembre 2003** à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le SIDA . Ces manifestations seront placées sous le signe de **la prévention auprès des jeunes**.
Au programme :

- **"Face à face" :** une exposition des œuvres d'Eric Defoër - du 26 au 30 novembre à la Gare du Midi et du 2 au 6 décembre à la Galerie du Helder
- **Une projection de courts métrages** en matinée et un long métrage en soirée avec l'association Version Originale au cinéma Le Royal, le vendredi 28 novembre à 20 h30.
- **Un concert et une présentation de graffs** par les jeunes artistes de Zen Wall Design au karting de la Négresse, le samedi 29 novembre à 21 h.
- **Une compétition de golf** au Golf de Biarritz-Le Phare, le samedi 29 novembre à 9 h.
- **La célébration œcuménique** d'une messe en l'Eglise Saint-Martin, le dimanche 30 novembre à 11 h.
- **Un ballet offert par "Ballet Biarritz",** le dimanche 30 novembre à 17 h30, à la Gare du Midi.

Tél. : 05 59 24 44 61

ANGLET : Exposition Koenig

Anglet propose, du **5 décembre 2003 au 31 janvier 2004**, une rétrospective des œuvres de l'américain **John Franklin Koenig**, avec le concours de l'association Présence de l'art contemporain d'Angers. Le ly-risme pictural de cet artiste est un véritable choc visuel.
La passion de l'art transpire de l'œuvre de John-Franklin Koenig, engagé dans un combat pictural, de-puis ses débuts en 1950, où il fait figure de porte-drapeau de la nouvelle génération.
L'exposition d'Anglet couvre une période de création de plus d'un demi-siècle, depuis les collages de son premier accrochage personnel à la galerie Arnaud en 1950, jusqu'aux œuvres les plus récentes. Elle rend également compte de toutes les techniques pratiquées. Villa Beatrix Enea et galerie Georges-Pompidou.

Tél. : 05 59 58 35 60

L'actualité du BIJ

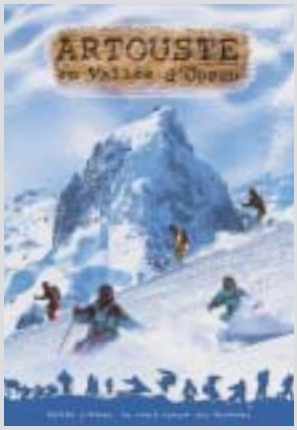

Brochures des stations de ski

Le BIJ propose toutes les informations qui vous permettront de programmer vos vacances de sport d'hiver.
A travers les brochures des stations de ski pyrénéennes, consultables au BIJ, vous pourrez connaître les tarifs des remontées, ceux des locations, avoir des informations sur le domaine skiable ou encore sur les loisirs disponibles.

BIJ, 16 rue Pontrique
Tél. : 05 59 59 35 29

Logement

Le Bureau information jeunesse propose aux étudiants, à travers son service logement, des annonces immobilières pour des logements à l'année.
Ce service, gratuit, met en relation propriétaires et jeunes. Il vous suffit de prendre contact avec le Bureau information jeunesse, soit pour déposer une annonce, soit pour venir les consulter librement.

BIJ, 16 rue Pontrique
Tél. : 05 59 59 35 29

POUR EN SAVOIR PLUS : retrouvez l'actualité du BIJ sur www.bijbayonne.com

SOLIDARITE

La grande fête **de l'APF**

La traditionnelle grande fête de l'Association des paralysés de France se déroulera le dimanche 14 décembre à la salle Lauga, de 9 h à 18 h. Le thème retenu cette année est le même que celui du corso lumineux des Fêtes de Bayonne : Bayonne au temps de la marine à voile. La chorale Féminin pluriel et le clown Caramel animeront l'après-midi.

Renseignements > 05 59 59 02 14

CORRIDA

La peña Campera change de locaux

Des travaux effectués au n°32 de la rue Bourgneuf poussent la peña Campera à déménager pour une durée indéterminée. C'est désormais chez "Amatcho" au 27 de l'avenue du Maréchal-Soult que vous pourrez retrouver ces passionnés de la corrida à cheval.

Renseignements > 05 59 58 21 85

MEDIATION

Pour résoudre la plupart des litiges

Depuis début novembre, l'association Bayonne médiation tient une permanence de 10 h à 12 h à la bibliothèque du centre de réunion Sainte-Ursule tous les premiers vendredis de chaque mois. Des médiateurs seront à votre disposition pour vous informer sur la mise en place d'un processus de médiation, méthode nouvelle et efficace qui permet aux participants de trouver eux-mêmes la solution de leur litige.

Renseignements > 06 79 59 83 38

SOLIDARITE

Marché de Noël à l'IUT

Le département GEA de l'IUT de Bayonne organise pour la quatorzième année consécutive le "Marché de Noël" qui aura lieu le mardi 9 décembre de 9h à 17h30 dans le hall de l'IUT. Une vingtaine de commerçants viendra présenter ses produits (produits régionaux, vêtements, bijoux, CD...). Une tombola et une pesée de jambon feront partie des animations de la journée. Les bénéfices seront reversés aux Restos du cœur.

Renseignements > 05 59 57 43 70
IUT de Bayonne 20 Avenue Jean Darigrand

JEU

Questions pour un champion

Pour tous les fidèles du célèbre jeu télévisé, passionnés de culture générale et désireux de partager leurs connaissances dans une ambiance conviviale, rejoignez le club de Bayonne à la MVC Bayonne Centre ville, tous les samedis de 15 h à 17 h.

Renseignements > 05 59 59 49 37

PHOTO

L'atelier d'Oxygène reprend ses activités

L'atelier photo de l'association Oxygène a lieu tous les mercredis de 19 h à 20 h. Il est ouvert aux débutants et aux personnes confirmées. Cadrage, fonctions de l'appareil, argentique, numérique, lumière, vitesse, obturation, mise en scène, agrandissement, flash, photos nocturnes... tout est abordé.

Renseignements > 05 59 59 43 08

DANSE

Spectacle **Symbiose et danse**

L'association Symbiose et danse se produira le 24 janvier à 21h au Théâtre de Bayonne. Préparé depuis deux ans, ce spectacle est consacré à la maman "Ama" en basque. La troupe de Symbiose et danse est composée de danseurs valides et handicapés. La chanteuse Maddi Oihenart participe à la représentation.

DANSE

Cours de danse **africaine**

L'association Pesa Motema propose des cours de danse africaine, ouverts à tous à des tarifs associatifs. Les cours sont dispensés par Claudie Escalé qui a appris à danser au Congo.

Renseignements > 05 59 43 04 10 - Maison de la vie citoyenne du Polo-Beyris

RANDONNEE

Le club alpin français Bayonne-Pays Basque

L'assemblée générale du club alpin français Bayonne-Pays Basque se tiendra le 5 décembre. Ce sera pour les 570 adhérents du club bayonnais, l'occasion de relancer un programme complet avec randonnées, alpinisme, sports de neige et escalade.

Renseignements > 05 59 59 23 17
Permanences le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 au 4, rue Lormand

ECOLE

Enseigner aux **enfants malades**

Enseignants, diplômés, actifs ou retraités, étudiants… les enfants et adolescents malades ont besoin de vous pendant tout le temps de l'interruption de leur scolarité afin d'éviter le retard scolaire. Aidez-les, soyez volontaires, offrez un peu de votre temps libre en devenant bénévole à l'AEEM.

Renseignements > 05 59 59 84 90

DETENTE

Gestion du stress

L'association Bien-être et santé vous propose des séances de relaxation au 5, place Pasteur. Les cours ont lieu le mercredi à 18 h 30 et le vendredi à 14 h. L'association intervient en entreprise, en collège, lycée et en partenariat avec des organismes de formation et d'insertion.

Renseignements > 06 11 91 58 53

LANGUE

Cours de **basque**

L'association Baionako Gau Eskola-AEK reprend ses cours de basque pour adultes. Elle offre à tous ceux et celles qui le désirent la possibilité d'apprendre l'euskara à raison de 6 heures par semaine, en soirée ou en journée.

Renseignements > 05 59 59 50 99

SOCIAL

Reformer une cellule familiale

L'association Grands-Parrains et Petits-Filleuls propose aux familles sans grands-parents et aux seniors sans petits-enfants de se rejoindre pour recomposer une cellule familiale qui manque souvent à nos petits.

Renseignements > 06 87 74 36 95

Retrouvez les associations bayonnaises sur le site www.ville-bayonne.fr, rubrique **CARNET D'ADRESSES**

DECES

Mauricette WAMPACH le 10/08 ■ Jeannine OXANDABURU le 11/08 ■ Ginette SÉVELLEC le 12/08 ■ Honorine TIXADOR le 17/08 ■ Bernard TAJAN le 17/08 ■ Piroska BALOGH le 19/08 ■ Marie Jeanne BRÉMAND le 19/08 ■ Christiane MOLIA le 27/08 ■ Claude CAMPET le 29/08 ■ Henriette GARCIA le 02/09 ■ Antonia ARENAS le 04/09 ■ Philippe VIDAL le 07/09 ■ Marie ERRÉCART le 09/09 ■ Jeanne PONCET le 13/09 ■ Léon BLASTRE le 13/09 ■ Sauveur EYHÉRABIDE le 14/09 ■ Charles LANGE le 19/09 ■ Marie TARDITS le 21/09 ■ Paul PECASTAINGS le 21/09 ■ Jeanne HOURCO le 22/09 ■ Jeanne NOBLIA le 06/10 ■ Marie-Madele THEULÉ le 06/10 ■ Odette VANTREPOL le 09/10 ■ Yves DUCASSE le 10/10 ■ Marie CLAVERIE le 13/10 ■ Antoinette PEREZ le 18/10 ■ Maria BARRAQUÉ le 18/10.

Félicitations à Carole Recarte et Philippe Darrigrand qui se sont mariés le 27 septembre

MARIAGES

Caroline DUMAS et Philippe THÉRON le 16/08 ■ Marie DA CUNHA et Armand ULANGA le 16/08 ■ Sandrine LASSERRE et Jean-Michel BARROS le 16/08 ■ Cécile BRUNE et Christian OLMEDA le 16/08 ■ Nathalie GARCIA de OLIVEIRA et Jean Christophe LAPLACE le 16/08 ■ Lydie LEFEBVRE et Eric ETCHEVERRIA le 16/08 ■ Brigitte GAUBUSSEAU et Olivier PENNANEACH le 16/08 ■ Maylis LARRÉ et Paul FRIZON de LAMOTTE le 16/08 ■ Marilyne MONTCRIOL et David GASTAMBIDE le 23/08 ■ Aurélia BREVI et Jean-Claude LISSARRAGUE le 23/08 ■ Marie Beyris et Franck Clément le 28/08 ■ Nadège THÉBAUD et François ECHEVESTE le 30/08 ■ Maeva PUJOL et David DESCHAMPS le 06/09 ■ Fabienne JUAN et José GONÇALVES de BARROS le 12/09 ■ Zineb AÏMAM et António JESUS DA SILVA le 13/09 ■ Virginie GALICHET et Christophe LINARES le 20/09 ■ Marie SANTANGELO et Gilles GAILLARD le 20/09 ■ Virginie BETTON et Olivier VILLENAVE le 20/09 ■ Astrid LOKSTADT et Christophe BIALA le 27/09 ■ Emilie POTAGE et Richard THORRIGNAC le 27/09 ■ Carole RECARTE et Philippe DARRIGRAND le 27/09 ■ Laudine STEENHOUDT et Vincent PONT le 27/09 ■ Béatrice DAUGA et Eric COUANON le 27/09 ■ Anne LABOUYRIE et Michel LAXAGUE le 27/09 ■ Valérie ETCHEGOYEN et Didier SAVOIGNAC le 11/10 ■ Caroline FONTALBAT et Julien OSSARD le 11/10 ■ Yvette ECALA et Gérard RÉCALDE le 18/10 ■ Mahénina RAZAFIARISON et Stéphane LOSSIER le 18/10 ■ Pascale SAENZ et Stéphane POUPARD le 18/10 ■ Mireille CASTEX et Franck LEFEBVRE le 18/10.

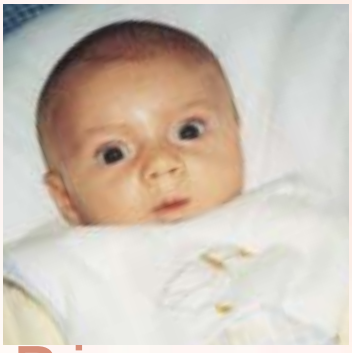

Bienvenue à Nathan Rob Van de Ven, né le 24 mars 2003

NAISSANCES

Iban REDON le 11/08 ■ Elaia RODRIGUEZ le 11/08 ■ Elorri HAMMOND le 11/08 ■ Jennyfer LUSERGA le 12/08 ■ Shana ROUBIO le 12/08 ■ Marjolaine CAUP le 13/08 ■ David Koed DALMEY-DA-SUARèS le 14/08 ■ Léa Koed DALMEYDA-SUARèS le 14/08 ■ Amaiur HAROSTEGUY le 16/08 ■ Manon LEMBEYE le 16/08 ■ Matias BOUVIER le 18/08 ■ Bérénice POIZAC le 19/08 ■ Mathilde POIZAC le 19/08 ■ Iban LANCIEN le 20/08 ■ Arthur ARBISA le 22/08 ■ Lola DARRIGADE le 23/08 ■ Oussmane PETRIS le 23/08 ■ Yanis REIGNAULT le 23/08 ■ Mathis GROCQ le 23/08 ■ Dylan VEGAS le 24/08 ■ Elodie LEFORT le 24/08 ■ Angel RODRIGUEZ le 25/08 ■ Cassandra LETUPPE le 27/08 ■ Cintia LEMAIRE le 31/08 ■ Alexis EVARISTO le 31/08 ■ Mathis SUBERBIELLE le 31/08 ■Nahia COLLAS le 02/09 ■ Nelson VIDAL le 06/09 ■ Enola AUDOUZE le 08/09 ■ Naomie ETCHE-VERRY le 12/09 ■ Théo FERNANDES le 15/09 ■ Mathis CALBO le 17/09 ■ Enola HAUCHARD le 18/09 ■ Loïc CELHAIGUIBEL le 22/09 ■ Romain VIANA le 28/09 ■ Lucas LASSALLE le 30/09 ■ Hugo LIBARDI le 06/10 ■ Lucas POUYOUNE le 06/10 ■ Loïs DUFOUR le 13/10 ■ Maxime GONZALEZ le 26/08 ■ Dimitri SABOY le 26/08 ■ Clémence COIFFARD le 28/08 ■ Lisa TRANQUILLE le 27/08 ■ Florian GRÉCIET le 26/08 ■ Amaia ALANDRY le 28/08 ■ Antonio JIMENEZ le 28/08 ■ Jean-Briac SOUPRE le 01/09 ■ Alexandre MEGARD-CONCEPTION le 02/09 ■ Gabriel MASSONDO le 02/09 ■ Mathéo ROBERT le 04/09 ■ Jeanne LAGARESTE le 06/09 ■ Gorka MAHÉ le 09/09 ■ Cassandre PEREZ le 15/09 ■ Isabelle SALGUERO le 16/09 ■ Candy BRUNEL le 15/09 ■ Matéo OLHARAN le 18/09 ■ Maxime BASSUEL le 20/09 ■ Ines GOUFFRANT le 19/09 ■ Baptiste MASSON le 25/09 ■ Melvin MERCADIER le 25/09 ■ Nina POUPARD le 28/09 ■ Julen LUCUGARAY le 28/09 ■ Sarah COULON le 28/09 ■ Mathias LOPES DE OLIVEIRA le 27/09 ■ Maxime VEDRENNE le 27/09 ■ Solal MAUDIRE le 26/09 ■ Vincent PUYODEBAT le 29/09.

Madame Henriette n'est plus

Nous avions rencontré Henriette Garcia dans le courant de l'été afin qu'elle témoigne de sa vie professionnelle dans un dossier concernant la Ville et l'école primaire. Femme de service à l'école Albert-1er, elle a marqué des générations de jeunes Bayonnais. Madame Henriette est décédée quelques jours avant la parution du magazine. La rédaction de *Bayonne Magazine* présente ses sincères condoléances à la famille.

Trois figures de l'Aviron Bayonnais nous quittent

Bernard Tajan

Trois figures bayonnaises, à des titres divers, nous ont quittés récemment. Un point commun les réunissait pourtant : l'Aviron Bayonnais. Bernard TAJAN, Léo HOURDILLE et Félix BERGESE ont en effet porté les couleurs bleu et blanc. La modestie de Bernard TAJAN, pour commencer par celui qui fut un compagnon fidèle de l'action publique d'Henri GRENET pendant trente ans de vie municipale, aurait sans doute souffert de ce voisinage avec deux champions de l'Aviron. Mais son attachement au club coulait pour lui de source comme son engagement discret mais efficace d'élu au service de tous. Cet ancien capitaine de l'équipe 2 de rugby fut président du Cercle Taurin Bayonnais. Il avait une connaissance savante du campo bravo, surtout des élevages de Salamanque où il était reçu en frère. Léo HOURDILLE, après avoir écrit quelques unes des plus belles pages de la lutte gréco-romaine bayonnaise, s'était lancé passionnément dans la peinture. Sa façon à lui de contempler Bayonne était d'installer son chevalet au pied des monuments de la ville qu'il a tous immortalisés dans une lumière empruntée à sa chère peinture espagnole. Les joggers des bords de Nive le rencontraient il y a peu encore la palette à la main et l'œil toujours aussi vif. Félix BERGESE, enfin, s'est éteint le 21 septembre à Carcassonne dont il était citoyen d'honneur. Fils du président du Boucau Stade, il avait rejoint Jean Dauger à l'Aviron où il glana un titre de Du Manoir et sept capes internationales avant d'entrer au panthéon du Rugby à 13 français sous es couleurs de l'ASC XIII. De son bistrot culte à Carcassonne, le *Midi Libre* a dit le jour de sa mort qu'il fut "une citadelle d'humanité". La manière de voir le jeu et la vie du "sorcier basque" s'était manifestement bien exportée au pied des autres remparts.

Décès de Louis-Frédéric Dupuy

A l'heure où nous bouclons le magazine, nous apprenons le décès de Louis-Frédéric Dupuy. Nos pensées vont à la famille et aux proches. *Bayonne Magazine* reviendra dans un prochain numéro sur la carrière et la personnalité de ce grand monsieur.

Ça s'est passé à Bayonne mais vous ne l'avez peut-être pas vu...

Florilège en images de quelques rendez-vous de la rentrée.

1- Remise du Prix Sportives méritantes, le 15 octobre, aux cadettes de la Société nautique de Bayonne, quatrièmes au Championnat de France. **2- Didier Deschamps,** ancien capitaine de l'équipe de France championne du monde en 1998, aujourd'hui entraîneur de l'AS Monaco, entouré de jeunes supporters bayonnais lors d'un match Monaco-Bordeaux le 10 octobre au stade Didier-Deschamps. **3- Bénédiction du bourdon** de la cathédrale par Monseigneur Molères, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron, le 20 septembre. **4- Semaine bleue :** séance de "relookage" au Foyer Harambillet le 23 octobre. **5- Entretiens de Bayonne** le 24 octobre : conférence Religions et démocratie : Quel devenir de coexistence dans les démocraties modernes ? De gauche à droite : Jean-François Kahn, directeur de l'hebdomadaire "Marianne", Jacques Rollet, professeur en sciences politiques, Alain Dieckhoff, directeur de recherche au CNRS, Yvan Levaï, journaliste et animateur des débats. **6- Journées du Patrimoine** les 20 et 21 septembre, visite de l'exposition "Un Bourdon pour la cathédrale". **7- Semaine Bleue** à nouveau, remise du Prix Peins ta ville aux deux lauréats : M. Duhalde et Jacqueline Rouaux.

Expression des groupes politiques

La gauche plurielle

MVC DES HAUTS DE SAINTE CROIX : LE GACHIS !

La Maison de la Vie Citoyenne des Hauts de Ste Croix est fermée. Depuis plusieurs mois, l'opposition manifeste ses vives inquiétudes, la majorité n'a même pas jugé utile de réunir une commission !

"Comment a-t-on pu accepter la fermeture d'un local jeunes en début d'été ? Comment peut-on envisager que ce quartier soit maintenant privé d'une structure d'animation jusqu'au printemps ?" Philippe CASENAVE s'est indigné de voir des actions essentielles menacées à court terme.

■ Le Centre de Loisirs Sans Hébergement qui accueillait pour 95% des enfants du quartier grâce à des tarifs modiques et une souplesse dans les heures d'arrivée.

■ Les actions d'accompagnement scolaire dans un quartier qui est classé "zone d'éducation prioritaire".

■ Le travail de prévention, essentiel quand tant de jeunes sortent vers 16h30 du collège ou du lycée.

■ Les ateliers d'alphabétisation.

■ L'épicerie sociale qui soutenait des familles en grande difficulté avec un vrai projet éducatif visant à les accompagner dans la gestion de leurs budgets.

■ Les autres ateliers, la fête du quartier, le méchoui, la bourse aux livres... si utiles pour briser l'isolement par des rencontres entre publics d'âge et de culture différents.

■ L'accueil d'associations diverses.

Pourtant ce quartier a des atouts. Nous demandons :

■ La création d'une Maison du Droit : des crédits existent au Conseil Régional d'Aquitaine

■ L'impulsion d'une régie de quartier.

■ Le développement du Centre d'Information sur le Droits des Femmes et des familles.

Après le licenciement des 3 animateurs de l'espace jeunes, 11 autres salariés sont sans emploi, avec le sentiment qu'on fait peu de cas aujourd'hui du travail effectué.

NON, les bénévoles ne pourront suppléer à leur départ.

NON, la Ville ne vient pas de découvrir la situation : le déficit est d'ailleurs inférieur à celui consacré par la Ville à d'autres opérations comme une billetterie aux arènes.

NON, toutes les pistes n'ont pas été explorées. De la mobilisation des crédits de la politique de Ville à ceux de la Dotation de la Solidarité Urbaine, en passant par une implication plus forte du Conseil général dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion.

M. MILLET-BARBE rassurait lors du conseil municipal du 24 juillet 2003 : "Il n'est pas question de laisser l'association se débrouiller toute seule avec ses problèmes financiers." Les Bayonnais apprécieront.

Philippe CASENAVE a interpellé la majorité municipale : "Y avait-il une vraie volonté politique de sauver la structure MVC ? La mort de cette structure était-elle programmée ? (…) Prépare-t-on les esprits à une reprise en main dans le cadre d'une municipalisation".

La fermeture brutale de la MVC, communiquée au dernier moment à un quartier déjà éprouvé, aura des conséquences sociales graves. La gauche plurielle a prôné une réflexion globale, partenariale sur le quartier et affirmé son attachement à la formule associative, source d'implication des habitants dans un projet citoyen. La majorité Grenet a choisi la politique du pire, jetant le bébé avec l'eau du bain.

PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS : LOIN DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

Ce document, soumis pour avis au Conseil municipal et obligatoire pour les agglomérations de plus de 1OO OOO habitants était destiné à fixer un cadre cohérent pour les déplacements habitat-travail-loisirs.

Vous avez dit cohérence ? Martine BISAUTA a relevé que "L'expérience des navettes à Bayonne, se cassera le nez, si Biarritz continue à favoriser le tout-voiture, si Anglet n'améliore pas de façon drastique l'offre de transport en commun, si l'agglomération n'étudie pas de concert l'implantation de parkings de dissuasion. "

Sur les propositions, nous cherchons vainement un calendrier d'application avec bilan d'étape qui traduirait des choix réels et une volonté politique de faire.

Pas de propositions sur une politique tarifaire concertée en matière de stationnement et de transports collectifs.

L'innovation et l'imagination sont absentes de ce document.

Comment ignorer le fluvial pour les marchandises voire les personnes, même pour le long terme ?

Le regroupement des marchandises sur une même plateforme n'est même pas envisagé, pas d'encouragement auprès des commerçants pour regrouper des livraisons et rien pour les entreprises afin qu'elles favorisent le transport collectif ou le co-voiturage pour leurs salariés.

Nous avons déjà proposé, que soit prise en compte la ceinture de Bayonne, avec le réseau ferré du soufre, pour aménager un transport de personnes en site propre, débouchant sur des solutions relais bus et navettes.

Le développement durable appellerait une réflexion d'ensemble, résultant de concertations approfondies, qui ne doivent faire l'impasse ni sur l'économique ni sur le social dans un triptyque avec l'environnement.

On s'interroge : qui a été concerté ? Le texte évoque les institutionnels, les commerçants et les associations, mais reste taisant sur leurs dires et leurs propositions.

Aucune proposition visant les handicapés. Rien sur l'aménagement des trottoirs, le cheminement, l'adaptation du mobilier urbain, l'accessibilité aux transports en commun, les dispositifs pour guider les malvoyants.

La voiture et le camion ont encore de belles perspectives sur ce territoire.

SAINTE URSULE A LA SAINT GLAIN-GLAIN

Des années que les syndicats et les usagers l'attendent : la rénovation de la salle Ste Ursule urge. Absence d'eau chaude et d'ascenseurs, inaccessibilité pour les handicapés, manque de confort, murs fissurés. Après des mois de travail d'un cabinet d'études, le Maire a découvert "qu'il convient de préserver au maximum toutes les capacités de développement de la Gare en terme de réserve foncière et d'accessibilité. " Pour ces raisons, le Maire a annoncé aux syndicats le 21 Mai 2003 le lancement d'autres études en vue d'un nouveau site d'implantation du centre de réunions. Le Maire et ses chères études !

PLACE MONTAUT : L'ESPACE PERDU.

C'était lors de la dernière campagne municipale : le candidat Jean GRENET assurait que rien ne serait construit autour de la place Montaut. Le développement du quartier comme Pôle des Métiers d'Art était en route.

Monique LARRAN-LANGE a rappelé que les habitants, commerçants, artisans espéraient préserver là un espace ouvert, avec bien sûr un traitement esthétique de ces vilains murs laissés par les démolitions successives depuis tant d'années. Aujourd'hui, on construit !

Expression des groupes politiques

Tant pis pour le travail du comité de pilotage et les études des cabinets qui ont coûté cher ! Les bâches installées à grands frais n'ont servi que le temps d'une averse et à l'endroit où la Mairie les installait, place désormais aux constructions.
Côté Est du site : un bâtiment à vocation sociale, et en rez de chaussée des locaux commerciaux. Un artisan n'est pas un commerçant. Il a rarement les moyens de financer un atelier et une boutique. Sans étude des besoins, on peut craindre de voir ces locaux vides ou occupés sans respecter l'esprit que les artisans présents ont su donner à ce lieu.
Coté Ouest, la ville va choisir un promoteur privé. Le projet se trouvant sur un site archéologique, nous avons exigé que soit stipulé sur les contrats que le coût des fouilles ne soit pas payé par le contribuable bayonnais, mais, comme le veut la loi, à la charge du promoteur.

Vous voulez nous contacter, nous rencontrer, donner votre avis...
Groupe des élus de la gauche plurielle, Colette CAPDEVIELLE, Bernard CAUSSE, Martine BISAUTA, Philippe CASENAVE, Monique LARRAN-LANGE,26 Place des Gascons, Bayonne
05.59.50.25.63.

Groupe LCR 100% à gauche

MVC STE CROIX : L'ECHEC DE LA POLITIQUE SOCIALE MUNICIPALE

En 1996, les multiples acteurs qui intervenaient dans les différents quartiers Bayonnais ont planché pendant un an pour présenter un projet ambitieux pour toutes les MVC Bayonnaises. En fait, à Ste Croix, des conseillers de la majorité municipale et leurs amis politiques ont noyauté le conseil de la MVC ainsi que diverses associations. D'où l'absence totale d'autonomie de ces structures par rapport à la municipalité. Dés lors, la vie associative s'est considérablement affaiblie dans un quartier de plus en plus soumis au chômage et à la misère. La MVC en crise permanente, a « consommé » en six ans 3 présidents et 3 directeurs.
La municipalité, au travers de Millet-Barbé, a mené vis à vis des jeunes une politique clientéliste et démagogique. Par deux fois, elle a soumis les administrateurs à ses diktats, faisant réouvrir le local "Jeunes" alors que le conseil d'administration avait prononcé sa fermeture en raison des problèmes que posaient un groupe de jeunes. Elle a ainsi discrédité le travail bénévole des administrateurs.
Puis, cet été, revirement soudain, la fermeture du local « Jeunes » est décidée pour régler le fonctionnement et les difficultés financières car depuis plusieurs années, la CAF a diminué ses subventions et la municipalité n'a pas respecté ses engagements.
C'est ainsi que le 15 septembre, le conseil d'administration de la MVC a été placé dans l'obligation de déposer le bilan.
La majorité municipale n'a pas permis que se mette en place à la MVC de Ste Croix la politique d'animation cohérente et autonome définie en 1996. Sa politique aveugle, faite de coups de force et de revirements, démontre bien l'inaptitude de la majorité municipale pour mener une politique sociale et d'animation qui répond aux besoins des habitants de ce quartier.

Pour tout contact :
Tél/Fax : 05 59 63 01 41
E-mail : lcr.pb@wanadoo.fr

L'alternative pour Bayonne Baïona Berria

VOTES A POSTERIORI

Séances publiques de décembre 2002 et mars 2003 : diverses délibérations soumises au vote concernent des actions déjà engagées. Comme de coutume, face à ce type de délibérations 'a posteriori', nous refusons de prendre part au vote. De plus, le 17 juin dernier, nous interpellons le sous-préfet sur ce sujet. Ce qu'il en pense ? "(...) Je relève que les anomalies que vous signalez, si elles étaient avérées, ne remettent pas en cause la légalité des décisions mais concernent plutôt le fonctionnement interne du conseil municipal (ndlr : ???)". Et le représentant de l'Etat d'ajouter qu'il adressait copie de cette réponse à Monsieur le Maire.
Ce dernier n'a pas franchement apprécié notre démarche. D'où son allusion vacharde et victorieuse lors du Conseil de juillet dernier. N'empêche : aucune des délibérations votées ce soir-là n'a concerné une action déjà mise en œuvre… ce qui n'était pas arrivé depuis un bon petit moment...

EIFFAGE EN PASSE DE SOLDER SON OPÉRATION IMMOBILIÈRE DU GOLF DE BASSUSSARRY

Monsieur le Maire, une fois de plus, s'est confié au journal Sud-Ouest : le rachat du Golf de Bassussarry serait finalisé d'ici à la fin de l'année via une Société d'Economie Mixte en gestation. "Plus gros actionnaire' de cette SEM : la ville de Bayonne !!!
Parmi les arguments cocasses avancés pour tenter de justifier cette acquisition : "la maîtrise d'un foncier important (...) aux portes de Bayonne". Autant dire que si Jean Grenet entend lutter de la sorte contre la spéculation immobilière qui fait rage en Pays Basque, les contribuables bayonnais ne vont pas tarder à pointer à la commission de sur-endettement.

BAIONAKO ESKOLETAN, JANTOKIETAKO PREZIOEN APALTZEKO PROPOSAMENA

Joan den kontseiluaren bilkuran, ikasturte honen jantokien prezioak bozkatu ditugu. Baiona Berriak, prezioen mailaketa berri bat proposatu du. Behartsuenendako eta bereziki, guttieneko soldata sozialak (RMI, API) eskuratzen dituzten familientzat, apairuak dohainik eskaintzea proposatzen dugu. Prezio haudienenetan ere apaltze bat ezinbestekotzat jotzen dugu. Izan ere, hobekien bizi diren familientzat, apairu baten prezioa, 4,08 E-koa da Baionan.. Angelun aldiz, 3,72-koa, Miarritzen, 3,55 eta Paben 2,38-koa !

MARCHAND DE SOMMEIL

Dans le nouveau Programme Local de l'Habitat, le respect de la loi SRU impliquait de voir Anglet et Biarritz s'engager, chacune de leur côté, sur la construction de 1 146 logements sociaux minimum d'ici à 2007.
Mais alors que Monsieur Grenet ne manque pas une occasion de dénoncer le peu d'efforts fournis dans ce domaine par ses deux confrères du BAB, c'est avec une discrétion de violette plutôt inhabituelle chez lui qu'il leur a prêté main forte pour leur permettre d'en faire encore moins que le minimum légal.
Sous couvert d'une curieuse "mutualisation des objectifs" (sic), il a en effet accepté que le nombre de logements sociaux produits par Bayonne soient pris en compte dans le pot commun. Résultat : grâce à Monsieur Grenet, ce sont deux cent logements sociaux de moins qu'Anglet et Biarritz n'auront pas à construire !

BAIONA BERRIA
L'ALTERNATIVE POUR BAYONNE
Place Saint-André, 64100 Bayonne (06 63 14 90 41)